

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

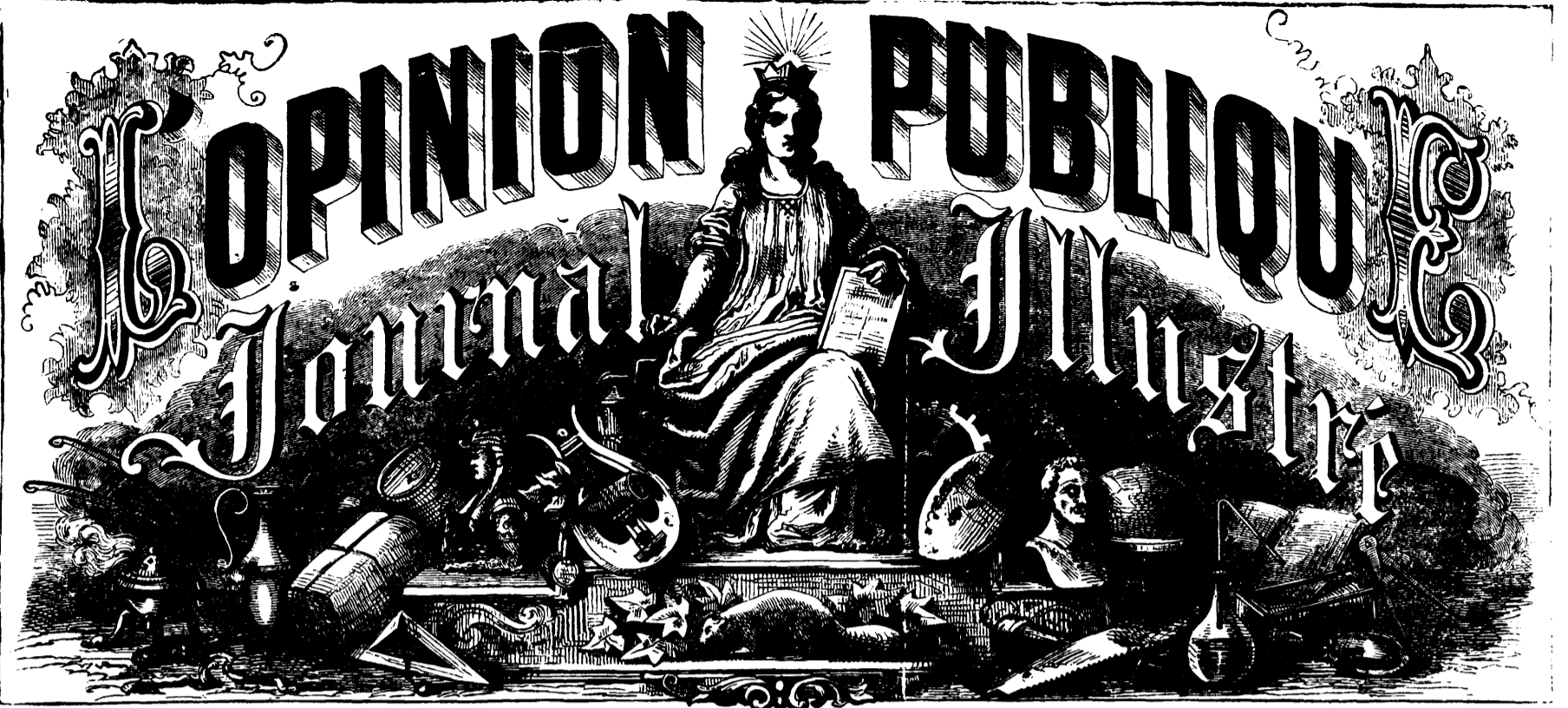
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 39.

MONTREAL, JEUDI, 28 SEPTEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

M. Oscar Dunn vient de faire une étude sur la grande question qui préoccupe depuis quelque temps les catholiques de ce pays. Ce travail devra mériter le respect de ceux mêmes qui n'en accepteront pas tous les points de vue.

L'UNION DES CATHOLIQUES.

I.

Notre époque est par excellence celle des associations, des coalitions. *L'union fait la force* est de nos jours une devise banale que tout le monde cherche à mettre en pratique, et cela, surtout en Amérique. A proprement parler, il n'y a pas de nation sur ce continent: il n'y a que des peuples formés de divers groupes nationaux qui ne se sont pas encore fusionnés. Nous n'avons point ici de peuple qui, sorti du berceau de la barbarie, se soit élevé graduellement par l'étude et les idées morales jusqu'aux sommets de la civilisation. L'émigration a jeté sur nos rivages des citoyens faits, en pleine possession de la science et du dogme, rompus à la vie publique, ayant des principes arrêtés sur la société, sur le gouvernement, sur la liberté, en un mot sur toutes les grandes choses que le citoyen doit savoir, possédant de plus des traditions historiques, ayant des mœurs particulières, une religion, tout ce qui met au cœur de l'homme le préjugé, la haine comme l'affection et l'enthousiasme. Chacun est arrivé ici avec sa civilisation propre, avec ses préférences nationales et ses animosités religieuses, et si tous ont pu vivre en paix, c'est que, d'une part, l'intérêt, le désir d'amasser fortune commandait la tranquillité, et que, d'autre part, la jouissance d'une liberté sans bornes compensait amplement, pour des hommes habitués à toutes les restrictions du régime européen, la répugnance de vivre en contact avec des adversaires traditionnels.

Si le courant de l'émigration s'était arrêté, si les premiers colons de l'Amérique avaient été laissés à leur développement naturel, tous les éléments divers qu'ils représentaient auraient fini sans doute par s'harmoniser et se confondre dans un caractère unique, dans une seule et même aspiration générale; mais il n'en a pas été ainsi: loin de là, chaque vaisseau a continué d'amener parmi nous de nouvelles recrues, qui apportaient avec elles et leurs préjugés, bons ou mauvais, et leurs habitudes de vie publique. Chaque groupe a vu de la sorte ses rangs grossir de jour en jour; c'était autant de tronçons populaires gardant la même sève de vie, le même fond d'idées que la nation dont ils provenaient, et si l'avenir n'avait tant de promesses, si la préoccupation de «faire de l'argent» ne primait toutes les autres, si l'espace n'était aussi vaste sur ce continent pour toutes les ambitions, un conflit n'aurait pu manquer de surgir entre des hommes que leur passé avaient faits ennemis. Mais celui qui fouille les entrailles de la terre pour en tirer de l'or songe-t-il à se demander si son voisin prie Dieu comme lui ou s'il est d'une nation ennemie de la sienne? Que lui importe? il cherche de l'or.

Ces diverses nationalités ont donc pris bien vite leur parti d'un pareil état de choses; elles ont pensé que le soleil d'Amérique luisait pour tout le monde, et se sont décidées à vivre en paix les unes avec les autres, à travailler en commun à la grandeur de la nouvelle patrie, tout en conservant chacune leurs traditions particulières. De là toutes ces associations que nous voyons se perpétuer autour de nous. Partout on se recherche, on se rallie, on s'unit. On s'unit pour propager le protestantisme, on s'unit pour faire triompher la libre-pensée, on s'unit pour faire prédominer tel ou tel principe dans la législation, on s'unit pour toute espèce de projets.

Devant ce spectacle de tant de ligués différentes, très-légitimes chacune à son point de vue, on est porté à se demander si

les catholiques du Bas-Canada s'unissent, eux aussi. Or, il est notoire que dans le moment nous sommes très-divisés.

Plus que les autres, pourtant, nous avons besoin d'union. Entourés comme nous le sommes d'une population renfermant des sectes multiples qui nous sont hostiles, en quelque sorte, par état; isolés comme catholiques, puisque nous ne recevons aucun aide matériel ni moral du puissant clergé des Etats-Unis, à cause de la différence du langage et de l'organisation sociale des deux pays, l'instinct de notre conservation nous conseille de ne point nous diviser, mais de former plutôt une seule phalange compacte pour résister à la pression lente et continue d'un ennemi supérieur par le nombre, par le prestige de la fortune, par l'influence politique. Au point de vue national, cette union n'est pas moins nécessaire. Etre Français, être catholique, c'est tout un dans notre province. Diviser les rangs catholiques, c'est diviser les rangs français; c'est, par conséquent, un acte de lèse-nationalité.

Si j'écrivais un article politique, je dirais encore que diviser les catholiques, c'est diviser le parti conservateur.

Même au milieu de nous, il existe une école dangereuse, dont les disciples sont peu nombreux, à la vérité, mais très-actifs, très-entrepreneurs, et le moyen pour nous de lui faire échec n'est pas de former deux camps en conflit sous le même drapeau. Cette école est d'autant plus à craindre que l'industrie moderne, en supprimant les distances par la vapeur et l'électricité, donne aux idées fausses qui courent l'Europe un accès plus prompt chez nous. Je ne dis pas que nous soyons menacés de l'invasion du Communisme ou du Pétrolisme; je constate seulement que, vu notre propension bien connue à prendre les idées et les mots des auteurs français, le foyer du rationalisme canadien se trouve en France, et que les facilités de l'alimenter se multiplient par la rapidité de nos communications avec l'étranger, ce qui nous oblige à une surveillance d'autant plus attentive.

Comment se fait-il donc qu'ayant un tel besoin d'être unis, nous le soyons si peu actuellement?

II.

Le secret de nos divisions n'est pas impossible à trouver. D'abord, dans une petite société comme la nôtre, les disputes sont faciles. Tout le monde se connaît, se coudoie, se heurte; on s'observe et l'on se jalouse mutuellement. Comparés à une grande nation, nous sommes ce qu'un village est à une ville: un centre de querelles. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que notre caractère même nous porte à la chicane? Nous sommes Normands; nos pères venaient presque tous de la Normandie, cette terre classique des plaideurs. Un certain nombre d'entre nous sont Bretons. Les Bretons sont des braves, mais on a coutume de dire qu'ils peuvent enfoncer des clous avec leur tête. De Normand à Breton, la discorde surgit comme un champignon, et s'éternise.

Ensuite—mais ici j'espère que mes paroles ne seront pas mal interprétées—la nature même de notre croyance catholique nous entraîne à être exclusifs dans les choses qui se rapportent aux matières religieuses. Catholiques, nous possédons la vérité, nous le savons, nous en avons la certitude, ce qui nous donne dans nos convictions une sécurité, une assurance que d'autres, moins fortunés, recherchent en vain: de là à l'opiniâtreté, à la raideur, puis au manque de charité et au mépris de la liberté d'autrui, lors même que le doute est permis, la pente est facile à la faiblesse humaine, surtout pour ceux qui s'adonnent à l'étude et que leur caractère dispose à être entiers, absolus dans leurs idées. On prend facilement l'habitude de porter en toutes matières la même foi ardente et inflexible. On puise la vérité à sa source, l'Eglise, on se l'incorpore, on la prend pour point de départ des raisonnements sur les questions douteuses, et ici on croit ce que laisse voir la logique natu-

relle, mais aussi fermement, aussi exclusivement que les choses nécessaires: c'est un défaut; il empêche de respecter l'opinion contraire, qui est licite, et conduit aux personnalités dans la discussion. Ainsi peut s'expliquer la vivacité de certaines polémiques soutenues par des prêtres. Le prêtre a des convictions, tandis que dans le monde on n'a souvent que des opinions, et s'il pêche par excès sous ce rapport, avouons que c'est bien la plus respectable des fautes.

Cet écueil, on le comprend, est dangereux surtout lorsque la politique, quelque difficulté accidentelle, quelque intérêt particulier vient passionner les esprits, et l'on sait que la politique, une certaine difficulté et un certain intérêt sont également trois grandes causes de nos divisions; mais je demande la permission de n'en rien dire davantage.

Signalons plutôt un autre danger, je veux parler de la confusion que l'on fait de nos affaires avec celles d'Europe. En général dans tout ce que l'on écrit, on oublie trop que nous sommes ici en Amérique, et que les conditions de notre vie politique ne sont pas les mêmes que pour les peuples du vieux monde. Sans doute, les grandes batailles d'idées qui se livrent de l'autre côté de l'Atlantique ont leur écho dans notre patrie; mais c'est un peu notre faute: il est vrai que les hommes sont à peu près les mêmes partout et tournent dans les mêmes cercles, qu'ils n'élargissent qu'au prix de mille travaux; mais il y a des faits existants, certaines différences essentielles dans le caractère de nos luttes que nous méconnaissions injustement, au préjudice de l'harmonie entre les catholiques canadiens. Par exemple, la similitude entre un conservateur de France et un conservateur du Canada est loin d'être parfaite, puisque ce dernier est partisan de toutes les libertés du régime parlementaire: à ce titre on l'appellerait plutôt libéral dans le langage politique de la France. Ce mot libéral lui-même n'a pas une signification identique sur les deux continents. En France il implique l'idée de libre-pensée, d'insubordination envers l'autorité religieuse, et dans cette acception on peut l'appliquer à une classe d'hommes politiques canadiens: mais doit-on l'employer, je le demande, avec le même sens pour désigner le grand nombre de ceux qui, dans notre pays, font de l'opposition au parti conservateur sans pour cela cesser d'être d'excellents catholiques? En justice pour tout le monde, nous devrions donc avoir trois mots pour nommer les partis qui se disputent notre arène politique: *conservateur, radical, libéral*, et le mot libéral n'aurait plus alors rien de choquant pour les oreilles des catholiques. La langue des partis en France ne nous convient pas dans tous ses détails, à cause de la différence de notre état social. Toutes les sociétés américaines sont des démocraties civiles et politiques en même temps; en usant des institutions parlementaires, nous pratiquons tous le libéralisme, avec plus ou moins de restrictions suivant que nous sommes conservateurs ou non, et cependant les Canadiens ne laissent pas d'être respectueux envers l'autorité et enfants soumis de l'Eglise, ne professent pas non plus la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous sommes ultramontains en religion, libéraux en politique; de sorte que notre libéralisme ne doit pas être assimilé à celui d'Europe, et ne saurait être défini «la négation de la liberté» comme dit Donoso Cortés, «la négation de Dieu», comme dit Ventura. C'est tout au plus à notre radicalisme que s'appliquerait cette définition. Mettons un terme à ce malentendu, à cette espèce de quiproquo, et nous aurons fait disparaître une grande cause de division; car jeter des doutes sur l'orthodoxie du libéralisme en ce pays, ce serait éloigner de nous beaucoup de gens bien disposés, en donnant à entendre que la doctrine de l'Eglise est incompatible avec la pratique du meilleur des gouvernements. Le parti catholique doit se composer d'hommes partagés d'opinions sur les questions politiques, unis sur les questions religieuses.

Mais on nous parle surtout de gallicanisme ; c'est la grande affaire du jour. Il paraîtrait que la plupart d'entre nous ont fait du gallicanisme comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et si l'on demande à quels symptômes on reconnaît cette affection secrète, la réponse n'est pas bien facile. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les électeurs qui nomment un député sans lui faire signer au préalable un certain passe-port, tombent dans ce détestable péché ; que les prêtres qui ne conseillent pas à nos législateurs de soulever le préjugé protestant contre nous par des réclamations retentissantes, commettent la même faute impardonnable ; que nos prélats qui ont, comme feu l'archevêque Baillargeon, par suite des mauvaises leçons du collège, une certaine prédilection littéraire et artistique pour un auteur nommé Bossuet, * sont malheureusement coupables de la même iniquité. On le voit, nous en sommes tous. Et dire que nous avons pu dormir tranquilles, étant couverts de cette lèpre !

Comment cette guerre à un gallicanisme imaginaire a-t-elle pu originer, si ce n'est, à part les intérêts particuliers qui avaient besoin d'être abrités derrière un principe imposant, par la confusion constante de nos affaires avec celles des autres ? On a vu que Louis Veillot criait fort contre les catholiques-libéraux et les gallicans, et comme M. Veillot est un grand maître, on s'est mis à crier de même. Le rédacteur de l'*Univers* peut être un digne modèle, sa doctrine est très-pure, mais ses procédés ne conviennent pas à tous les adversaires indistinctement dans un pays comme le nôtre où tout le monde est acquis d'avance aux idées religieuses, où il n'existe pas deux façons d'être catholique. Ses articles contre les libres-penseurs de Paris peuvent avoir ici leur utilité, mais il n'en est pas de même de ceux qu'il a écrits contre les Montalembert, les DeFalloux, les Dupanloup, qui n'ont aucune application à nos luttes. Que l'école de ces derniers soit entachée d'erreur en matières religieuses, c'est possible ; mais ses doctrines politiques, en général, sont et doivent être celles d'un pays où le peuple souverain se gouverne lui-même. Ces tempéraments qu'elle conseille, la nécessité nous les impose envers les protestants ; cette liberté qu'elle indique comme devant sauver l'Eglise, nous l'avons : que nous importe le reste dans la pratique ? Et pourquoi nous donner tant de peine pour soulever des disputes qui n'ont pas leur raison d'être ? Car nous sommes unanimes dans la vérité, et les points douteux qui nous divisent ne sont pas et ne peuvent être, à cause de nos conditions spéciales de vie politique, les mêmes que ceux sur lesquels les catholiques d'Europe sont partagés. N'oublions donc pas, de grâce, cette différence essentielle. Admirez tous ces hommes distingués, mais chez eux, et ne nous attachons, pour notre gouverne chez nous, aux idées d'aucun d'entre eux exclusivement. Le moindre inconvénient de cette imitation aveugle est de faire batailler, à la manière de Don Quichotte, contre des adversaires qui n'existent pas.

On dit qu'il y a des gens qui sont gallicans sans le savoir. Si tel est le cas, vous êtes maladroits ou le leur apprenant ; car du même coup vous indiquez la source où ils pourront puiser des autorités nombreuses et respectables à l'appui de celles des erreurs gallicanes que Rome n'a pas encore formellement condamnées. Vous auriez mieux fait de chercher à détruire ces erreurs par le travail lent, mais efficace, des conversations privées, de la prédication et de l'enseignement collégial.

En doublant cette dénonciation d'injures et d'attaques personnelles, on devient plus coupable. Persécuter un honnête homme pour une opinion qu'il n'a pas, c'est le moyen de la lui donner, surtout lorsque le débat se poursuit par la voie des journaux. L'expérience du journalisme démontre qu'une manière de pousser un adversaire à commettre quelque erreur est d'exagérer la vérité contraire. Quand il s'agit d'une question nouvelle et complexe, il est facile à celui qui improvise des articles au jour le jour de tomber en faute en obéissant à une impression mal domptée, et la passion qu'engendre la lutte empêche quelquefois de reconnaître cette faute. On la défend par amour-propre, puis on finit par croire vraiment de bonne foi tout ce qu'on a écrit. Il faut compter avec cette infirmité de certaines natures. A tout contradicteur, on se hâte de donner un nom, d'assigner un parti sans plus y réfléchir ; on se sépare ainsi des gens comme si toute contradiction équivalait à une hostilité.

Mais, au fait, pourquoi serions-nous gallicans ? sous quel prétexte ? Supposons que nous partagions toutes les doctrines du vieux gallicanisme français : quelles occasions, sous notre régime politique, aurions-nous de les enseigner et de les appliquer ? Une seule, celle où les tribunaux seraient saisis de questions mixtes, tenant à la fois au spirituel et au temporel, tel que l'affaire Guibord, par exemple. Et, certes ! ce procès fameux est loin d'avoir révélé l'existence d'un parti gallican en dehors de l'Institut-Canadien. Mais alors prenez-vous-en donc à ces messieurs de l'Institut, et laissez-nous tranquilles.

III.

Non, il n'y point de gallicans dans ce pays. Placé en face d'un pouvoir protestant, le clergé canadien n'a jamais pu songer à former sous sa tutelle "une Eglise nationale." Il s'est contenté d'affirmer ses droits en vertu du Traité de Cession, et plus tard lorsqu'il a demandé des réformes, il s'est adressé au peuple souverain, au parlement libre. Le principe de la liberté religieuse et de la protection légale à tous les cultes nous étant concédé par l'Angleterre, l'Eglise ne doit rien aux faveurs de l'Etat, elle doit tout à sa justice. C'est pourquoi notre point

d'appui est toujours resté à Rome, et aujourd'hui aucun pays plus que le Canada français n'est en étroite communion avec le Saint-Siège, ce que l'on peut voir en jetant un coup d'œil sur notre Code Civil. C'est ainsi, d'ailleurs, on le sait, qu'en a jugé un éminent Docteur romain. (*)

Cet éminent canoniste, il est vrai, a trouvé quelques erreurs dans notre Code, et l'on nous accuse de tenir à ces erreurs ; en quoi nous sommes encore gallicans. La persistance de cette accusation doit nous étonner, car les protestations ont été nombreuses et explicites. Nous ne demandons pas mieux que de mettre nos lois en parfaite harmonie avec le droit canon ; nous croyons seulement que la chose est impossible. Ainsi le droit canon veut qu'un prêtre accusé de meurtre soit d'abord dénoncé à l'évêque, qui jugera ensuite s'il doit être livré à la justice civile. Il n'est pas permis d'espérer que le Parlement fera une loi dans ce sens. Ce serait une tyrannie et une monstruosité pour les protestants, qui n'auraient pas confiance en l'impartialité de l'évêque dans le cas où la victime du prêtre assassin serait un de leurs co-religionnaires.

Quant aux défauts réformables de notre Code, nous n'y tenons pas, qu'on nous fasse l'honneur de le croire. Nos lois sont un héritage que nous amendons avec le temps ; mais pour cette réforme nous croyons que la prudence et la patience sont nécessaires, n'oubliant jamais que nous sommes entourés de gens hostiles plus forts que nous si nous les provoquons à une lutte corps à corps, et nous pensons que l'on ferait bien d'imiter la discrétion du Docteur De Angelis, déjà cité, qui ne propose que des moyens indirects d'améliorer nos lois. † L'Eglise du Canada occupe aujourd'hui une belle position ; nous sommes de ceux qui s'imaginent qu'elle n'a pu arriver là que par une tactique sage, et qui veulent la continuation de cette tactique. Nous désirons que les traditions de l'épiscopat sur ce point ne cessent jamais d'être notre règle de conduite à tous ; en rompre la chaîne, ce serait compromettre le succès d'une réforme depuis longtemps commencée, et détruire l'unité du peuple et du clergé, unité absolument essentielle à notre vie nationale.

L'histoire de l'Eglise au Canada depuis la cession est à la fois consolante et instructive pour les amis de la religion et de la liberté. Sous le régime d'une puissance protestante, le Catholicisme semblait ne devoir vivre que de persécutions, ou tout au moins de tracasseries de la part des gouvernements ; nous voyons toutefois que les conditions civiles de son existence se sont améliorées graduellement tous les jours, sans luttes violentes, sans aucun de ces déchirements dont les autres pays ont trop souvent payé les progrès les plus légitimes. L'affranchissement de l'Eglise canadienne, accompli sans secousse par la législation, paraît n'être que le développement des circonstances, le résultat de la force des choses, c'est-à-dire de ce bon sens pratique dont le triomphe constitue le bonheur des peuples libres : c'est l'œuvre du temps, voilà ce qu'on peut dire. En d'autres termes, l'indépendance de l'Eglise dans ce pays est passée dans le domaine des faits à mesure que s'y affermissaient toutes les libertés ; elle n'est, à vrai dire, que le corollaire logique de la liberté politique, mais on n'apprécie pas assez tout ce qu'il a fallu de prudence et de sagesse pour faire accepter cette conséquence dans les lois. L'œuvre de nos hommes d'état a eu du retentissement, parce qu'ils ont conquis d'assaut la liberté constitutionnelle ; celle de l'épiscopat a été moins voyante, parce qu'il a évité les luttes publiques et n'a réussi que par la diplomatie privée. Si l'on excepte Mgr Plessis, qui n'essayait pas d'élargir le cercle de droits reconnus, mais défendait ses positions contre une attaque ouverte à une époque où nous n'étions pas libres, nos évêques se sont toujours abstenus de tout ce qui aurait pu provoquer des résistances ou l'organisation d'un parti contraire, comme par exemple, de publier une liste de leurs griefs et de leurs droits stricts, comprenant bien que, forcés de compter avec la population protestante, le meilleur moyen d'obtenir justice n'était pas de la réclamer avec éclat pleine et entière d'une même fois, mais plutôt de demander de temps à autres certaines réformes, selon que les circonstances paraîtraient favorables. Il y a telle loi qui, évidemment, a dû être suggérée par un évêque, dont le nom cependant est inconnu à l'histoire : tactique modeste, qui a eu plein succès, qui réussirait encore.

(*) "Le Code Civil du Bas-Canada ne doit pas être mis sur le même rang que ceux qui, dans ces temps modernes, ont obtenu force de loi chez la plupart des peuples de l'Europe et d'ailleurs, et qui ne sont qu'une imitation, pour ne pas dire une reproduction pure et simple, du Code napoléonien. Il diffère, en effet, sur une foule de points, de tous les Codes de cette civilisation toute nouvelle, et dans sa forme, qui est meilleure, et dans son fond, qui est resté exempt de la plupart de leurs erreurs. Aucun des Codes que nous venons de dire ne s'attache à la doctrine et à la discipline de l'Eglise catholique, ou du moins ne les respecte à l'égal de celui-ci."

† La raison de la différence que l'on remarque entre les Codes modernes et celui du Canada, se trouve dans le fait que les premiers, rejetant les anciennes lois qui consacraient le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat, s'inspirant de l'erreur de l'indifférence en Religion, ou de la haine contre l'Eglise catholique, formulèrent aux nations un droit civil nouveau. Le Code canadien, au contraire, a retenu l'ancienne législation du pays, à quelques changements près, et respecté les mœurs et coutumes du peuple. Si donc on en effaçait les quelques taches qui s'y trouvent, il pourrait être regardé comme un bon Code d'une nation catholique, en faisant, bien entendu, la part du fait que cette législation est celle d'un peuple mixte en religion, comme c'est aujourd'hui le cas en Canada. — *Observations critiques sur le Code Civil du Bas-Canada*, par Philippe C. de Angelis, professeur de droit canon à l'Université de Rome.

Cette traduction est signée par M. I. Gravel, prêtre, et c'est celle que Mgr Bourget a fournie à son clergé. La dernière phrase citée se lit ainsi dans l'original : "Paucis proinde dampnis posset hic retineri ut bonus codex catholicus gentis, nisi quod respiciat populum mixtum Religionis, qui est actualis Regionis conditio."

‡ Notre devoir serait maintenant d'indiquer à quel moyen il faudrait recourir pour faire disparaître du Code ces dispositions contre le droit. Il n'est cependant pas à croire que l'on puisse arriver là en proposant que les articles susdits soient effacés du Code et remplacés par d'autres parfaitement en harmonie avec les canons de l'Eglise. La chose serait désirable, mais probablement n'est pas à espérer. Cependant, ce que l'Eglise ne peut pas obtenir directement, elle l'obtient peut-être d'une manière indirecte, et je propose les moyens suivants. (Idem)

Mais le clergé abdiquant ainsi tout rôle politique en matière religieuse, les laïques ont dû leur suppléer quelquefois, soit dans l'enceinte du Parlement pour répondre à des adversaires fanatiques du catholicisme, soit dans la presse pour réfuter les accusations des journaux protestants ou radicaux. Ils ont de la sorte rendu à la cause religieuse des services réels, que le clergé a su reconnaître : d'où est venu un échange de services qui a cimenté l'union entre les prêtres et les citoyens. On comptait les uns sur les autres, on marchait au même but, liberté complète pour la religion et la nationalité, et les uns avaient le mérite des conseils, les autres celui de l'action : de cette communauté de vues, de cette habitude d'appui réciproque, est résulté l'identification du clergé et du peuple, qui a été notre force et notre sauvegarde.

C'est cette harmonie féconde qui est aujourd'hui compromise par nos discussions, par l'abandon partiel de la tactique constante de l'épiscopat, et les choses s'aggraveront certainement si l'on transporte le débat dans l'enceinte de la législature.

IV.

A force de prudence, nous avons réussi à améliorer considérablement nos lois dans le sens religieux : il s'agit de savoir si, par des impatiences, par des réclamations hâtives, en nous divisant sur une question d'opportunité, nous allons paralyser l'ensemble de ce mouvement réparateur qui s'accomplit déjà depuis nombre d'années à la faveur des libertés que la constitution nous garantit.

On nous répond que le véritable catholique ne doit pas transiger avec l'erreur, qu'il doit avoir le courage de proclamer la vérité quand même, arrive que pourra.

La perspective d'être persécuté ou haï pour la vérité a de quoi tenter les cœurs épris du beau et du bien ; mais il n'en est pas question pour le quart-d'heure. Personne ici ne dit à l'Eglise : Abaissez cette barrière, biffez cet article de votre croyance. On dit seulement à des serviteurs trop fougueux : N'allez pas si vite ; en demandant trop à la fois, vous indisposerez les gens et vous n'obtiendrez rien, ou dans tous les cas vous multipliez les difficultés.

Y a-t-il en ceci rien qui ne soit orthodoxe ? Inflexible sur la théorie, l'Eglise ne dit jamais aux gouvernements : *Tout ou rien* ; elle prend ce qu'ils lui donnent, et réclame ce que la prudence lui permet, si peu que ce soit en certains temps. Les concordats qu'elle signe en sont la preuve. Elle les accepte comme une nécessité pour éviter un plus grand mal. Eh bien ! nous disons dans le même esprit : Tolérez quelques défauts de nos lois, afin de ne point tomber dans le cas de ne pouvoir corriger aucun.

Non, entre nous la vérité religieuse n'est pas en jeu. Elle est notre propriété commune, placée dans une sphère, à une hauteur d'où nos disputes ne la feront pas descendre. Nos cœurs l'aiment, et si rien pouvait, je ne dis pas détruire, mais simplement émousser cet amour chez nous, ce serait bien l'irritation que doivent produire les personnalités introduites dans le débat par ceux-là qui devraient s'en garder avec le plus de soin ; mais il y a quelque chose de plus fort que le ressentiment chez un honnête homme qui croit et qui espère, c'est le respect de sa croyance et des espérances qu'elle engendre. Et si quelqu'un, de peur de nous pousser trop loin, se préparait à déposer une arme qu'il tient de bonne foi, je lui dirais : Ne craignez point, continuez le combat ; que nous jugions vos coups francs ou déloyaux, nous n'aurons toujours qu'une arme catholique pour les parer. Ce qui nous divise, c'est la meilleure manière de servir la vérité ; c'est déjà trop ; mais le danger n'est pas que nous dépassions les limites sacrées, entraînés par le dégoût ou la colère ; il consiste dans le malaise que produisent partout nos discordes, dans l'affaiblissement de nos forces, qui fait la joie de nos ennemis, en leur laissant entrevoir l'heure de la revanche.

Il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir que nous assisterons, dans un avenir assez prochain peut-être, à une réaction anti-cléricale ; en effet, personne n'est la dupe de l'espèce de trêve que nos radicaux accordent en ce moment à la religion et à ses ministres. Je conversais un jour avec l'un des plus marquants d'entre eux, et je le félicitais d'un air plus ou moins sérieux de ce que les organes de son parti commençaient à observer la neutralité dans les questions religieuses. "Nous pouvons rester neutres, répondit-il, lorsque vous faites nos affaires. Mangez-vous les uns les autres, nous sommes la galerie. Dans ce que vous appelez le parti catholique, on écrit des choses tellement extravagantes que nous aurons plus tard de longues citations à faire sur les hustings. Vous nous avez fait bien du tort, n'est-ce pas ? en exploitant l'*Avenir*, mais nous aurons notre tour."

Ces paroles peuvent faire réfléchir. L'exagération est l'écueil du journaliste, surtout lorsqu'on est dépourvu du talent spécial de rassembler vite ses idées et d'écrire des articles impromptus, et qu'on est obligé cependant d'improviser tous les jours des dissertations sur les sujets les plus difficiles, les plus compliqués, sur la science sociale, sur la théologie. Les exagérations deviennent alors désastreuses. Leur moindre résultat sera de mettre le clergé en suspicion auprès du peuple, auquel on dénoncera ces exagérations comme des abus, non de pouvoir, mais d'influence.

Quelle force aurons-nous pour résister à ces tentatives de revanche, si nous nous divisons à l'approche de l'ennemi ? Et quelle responsabilité n'assumons-nous pas en préparant de nos propres mains, par nos imprudences, des armes à nos adversaires ? N'est-ce pas là un plus grand mal que de souffrir, pour un temps, l'imperfection de nos lois ?

V.

Connaissant tous ces dangers, nous devrions pouvoir les éviter. Il suffirait pour cela de savoir se renfermer dans l'obéissance à cette parole souvent citée : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.*

Dans les "choses nécessaires," le parti catholique est uni ; il est à peine possible d'admettre qu'on insinue le contraire de bonne foi, tant le fait est frappant. N'a-t-on pas coutume de dire que nous sommes le peuple le plus catholique du monde ?

Dans les "choses douteuses," nous ne sommes pas unis, et, vraiment, ce serait un phénomène si nous l'étions. Mais cette divergence partielle n'empêche pas une entente générale entre gens ralliés par une foi commune ; on peut fort bien différer d'opinion sur une foule de sujets secondaires, sans se diviser dans la conduite de parti, dans l'action publique. Dans tous les groupes politiques les nuances d'opinions sur les questions de détails sont nombreuses et variées, et l'on s'entend tout de même pour marcher d'ensemble. Cet accord n'est-il pas plus facile dans le parti catholique, dont une des maximes est : "liberté dans le doute, charité en toutes choses."

Il y a d'autant plus urgence à s'entendre que les questions douteuses dans le parti catholique sont toujours d'une importance très-grave. Le moindre détail est sérieux chez nous, et s'il nous trouve divisés, cette division a toujours par conséquent des résultats considérables. Nous avons donc besoin plus que les autres de nous consulter avant d'agir, et si de cette consultation ne sortait pas un avis unanime, notre impérieux devoir serait de laisser dormir les difficultés sur lesquelles nous serions partagés, et de travailler pour le reste en commun, par les moyens convenus. Car nos divisions sont un malheur, disons le mot juste, un scandale : or la théologie permet-elle de s'exposer à produire du scandale à propos de choses douteuses, de questions dans lesquelles deux opinions contraires sont licites ? C'est le point à résoudre pour les journaux ecclésiastiques. Nous en appelons à leur conscience éclairée par l'étude.

Il est beau, il est noble d'être sans cesse disposé à proclamer et défendre la vérité quand même ; mais là où l'Eglise permet la discussion, personne n'a le droit d'entreprendre cette mission chevaleresque ; elle n'appartient qu'à notre chef infaillible. A lui de décider ; à nous pour le moment le seul droit d'être charitables et de respecter la liberté d'autrui.

Quoi qu'il en soit, gardons-nous de toute aigreur, car l'irritation est mauvaise conseillère. Cet orage passera, et il faut se préparer à pouvoir en oublier vite les désagréments. Le malheur particulier de toute division intestine, de toute guerre civile, est que ceux mêmes qui prennent les armes pour le meilleur des motifs et qui, n'étant pas les auteurs de la lutte, ne sont pas responsables des maux qu'elle produit, reviennent du combat l'âme chargée d'une grande douleur, songeant qu'ils ont dû faire couler un sang ami : que tout sentiment étranger à cette douleur nous soit interdit. Restons calmes, et continuons à rendre tous les services possibles avec un dévouement inaltérable.

L'Eglise n'est pas une coterie, mais une patrie où les projets particuliers doivent recevoir une sanction commune. La consultation devrait produire l'entente. Entendons-nous donc, surtout avant de paraître devant la législature, et n'engageons le catholicisme dans les agitations sociales que selon la mesure qui se concilie, dans l'intérêt même de son influence et de ses progrès, avec l'état général de la nation canadienne, composée d'éléments si divers. Nous sommes, nous catholiques, un germe de nationalité française et de religion, destiné à produire les plus beaux fruits : que cette semence féconde ne soit plus davantage exposée à tous les vents de la discorde.

10 Septembre, 1871.

OSCAR DUNN.

L'EXPOSITION.

(Suite.)

Larochelle et Larue, deux jeunes gens du même âge et pleins d'avenir, ont fondu leurs noms ensemble, l'un comme inventeur du Séparateur magnétique, et l'autre comme ouvrier mécanicien. Ils se sont compris à merveille, si bien que l'exécution de l'invention est digne de l'invention elle-même ; la lettre vaut la pensée.

Je ne connais pas personnellement M. Larochelle ; à peine l'ai-je aperçu au camp de Lévi, où il figurait comme capitaine, à la tête d'une des plus belles compagnies. A cela, je l'ai reconnu comme bon patriote. Il doit aimer son pays, puisqu'il sait l'avouer jusque sous l'uniforme. Je le retrouve, pour la seconde fois, à l'Exposition, apportant au concours national, les œuvres de sa conception, comme le travail de ses mains. Soldat et artisan, voilà déjà deux titres qui méritent la plus grande considération. Mais, de plus, comme artisan, il a su appliquer l'intelligence à son travail, animer son bras de sa pensée. Il s'est d'abord frappé le front, et de l'étincelle qui en est jaillie, il a allumé ses fourneaux.

Je ne veux pas, parce que je ne le puis, apprécier M. Larochelle comme mécanicien ; mais, après avoir vu et admiré ses diverses machines, son Séparateur magnétique, son Moulin à carder la laine, sa machine à remblai et autres, je crois de mon devoir de lui crier en passant : "Courage ! vous êtes un homme de l'avenir." Le juger, du reste, serait-ce bien à moi de le tenter, lorsqu'à côté de lui marche, ou compagnon, le Dr. H. Larue, à qui, certes ! je n'oserais jamais passer la plume au nez.

Et puis, ici comme ailleurs, je tiens à m'en rapporter à la

décision du jury, qui a couronné d'un premier prix tous les articles exposés par M. Larochelle. Seulement, là où le jury dit froidement : "C'est bien," j'ajouterai, avec l'enthousiasme connu de la presse : "C'est très-bien !"

Pour avoir joué jadis, au collège, un rôle, dans une pièce ayant pour titre quelque chose comme : "Les Hébreux dans la fournaise," j'avais, jusqu'ici, toujours tenu en horreur toutes les fournaises. Il était réservé à M. Vandry et Chartré, de Québec, tous deux prix de fournaise, de me faire revenir de mon antipathie contre ce genre de chauffage, dont j'admets décidément le grand avantage et la haute utilité.

Dérivons-nous un peu en face de Punch, la vraie statue de Punch, travestie en enseigne de marchand de tabac. De la main gauche il tient un paquet de cigares, et de la droite il indique la porte d'entrée. Son sourire vous dit, on ne peut mieux, qu'un bon cigare, acheté à son enseigne, vous mettra de la plus belle humeur. La statue de Punch fait les délices des enfants qui visitent l'Exposition.

Voici un ménage en miniature, apporté de Liverpool, Nouvelle-Ecosse. Attention, s'il vous plaît ! Ecoutez l'exposant ! il a la parole facile, presque aussi facile que l'hon. M. Howe.

Dans une valise, mesurant trois pieds sur deux, vous logez votre salle à dîner, chambre à coucher, le berceau de l'enfant, les agrès d'un pêcheur, d'un artiste. Au besoin, vous trouvez quelque part une canne, un parapluie, une pipe, une bonne peut-être ? enfin, mille riens, qui, au fond, ne valent rien... mais peu importe !

Ces articles, les seuls, je crois, qui nous soient venus de la Nouvelle-Ecosse, figurent sous la désignation de "Ménage en miniature," sans allusion politique, à la Confédération, bien entendu, il n'y a pas le moindre mal jusqu'ici.

Les entrées se font en anglais et en français : les prix ont été décernés sur cartes imprimées et écrites de même.

Mais vous allez voir le mal, si toutefois mal il y a.

Un clerc a traduit : "Ménage en miniature," par... Allons ! placez-vous le nez entre le pouce et l'index ! par... par... après tout, c'est facile à dire et les mots n'en puent pas, par... enfin ! par

Ship Water Closet.

Et c'est le seul article de la Nouvelle-Ecosse ! Et son Lieutenant-Gouverneur était là !

Après cela, si nous ne savions pas rire, en Amérique, plus raisonnablement qu'en Europe, il ne nous resterait plus qu'à traduire : *Ship Water Closet par Casus Belli.*

Vous voulez peut-être tirer l'échelle ? Attendez, s'il vous plaît. Passez sous la tente la plus voisine, à côté des chaloupes, et l'on vous y fera voir "une voiture à chevaux à flèche."

On a ri, bien souvent, de la chanson de Zozo :

"Je suis Zozo, par mes chansons comique,
J'ai fait parler de moi pendant z'onze ans,
Et je suis fils de mon seul père unique,
Et pour le sûr aussi bien de maman,—etc."

On a ri de même de la bonne femme qui demandait à un commis-marchand, "des bonnets pour des enfants tout faits," mais ne rira-t-on pas, désormais, autant des voitures à chevaux à flèche ?

La question s'aggrave, lorsqu'on songe que les chevaux-à-flèche rappellent immédiatement les Centaures de la mythologie. Je conseille aux Gaumistes d'y donner la plus grande attention, car, ces voitures à chevaux à flèche ont obtenu un premier prix, ce qui pourrait bien les mettre à la mode.

Un artiste campagnard avait sculpté, dans ses heures de loisir, une canne qu'il considérait comme son chef-d'œuvre. Pour lui, rien n'était comparable à sa canne, dans toute l'exposition. Aussi le voyait-on, là, contemplant son œuvre du matin au soir et attendant anxieusement le passage du jury qui devait prononcer sur sa valeur. Il attendit ainsi, un jour, deux jours, trois jours inutilement. Vendredi matin il attendait encore—lorsqu'il avisa M. Deblois, de la *Canardière*, qui a l'avantage d'être connu de tout le monde.

"M. Deblois ! M. Deblois lui crie-t-il," savez-vous que personne n'a encore jugé ma canne ?

—Et où est-elle votre canne ?

—Elle est ici, Monsieur.

—Ah ! bien oui ! Est-ce laplace d'une canne, dans l'exposition industrielle ? Si vous voulez qu'elle soit jugée, allez la mettre avec les canards.

L'artiste en canne est resté ébahi, confondu.

Et quiconque osera crier au canard, je le renverrai, pour plus ample information, à M. Deblois, de la *Canardière*.

Comme je suis assez libre de mon temps et que je ne m'engage nullement à parler de tous les produits, à rendre à chacun suivant son mérite, je me permettrai de quitter les bâtiments de l'industrie, sauf à y revenir bientôt pour aller respirer un instant l'air du dehors.—Quel jour délicieux ! quel air pur ! Un soleil d'écouvert verse à plein ses plus beaux rayons sur nous. Et là-bas, à l'horizon, des nuages gris estompés de bronze et d'or, des montagnes bleues, des campagnes tigrées de jaune et de vert : ça et là, de coquets villages, assis sur le flanc de la montagne, comme des moissonneurs se reposant de leurs travaux ;—d'un coup-d'œil, on embrasse le plus beau l'é de la robe azurée des Laurentides dont le St. Laurent baise amoureuxment les derniers plis.

Nous voici dans le grand carré dont je vous ai déjà parlé. Au sud, clôture nue, d'un bout à l'autre ; à l'ouest, un amas de sapins et d'érables dont je parlerai une autre fois, puis des che-

vaux littiputiens de 2000 onces, puis des chevaux monstres de 2000 livres, puis des chevaux, des chevaux encore ; au sud, des chevaux toujours, et à l'est, une clôture, rompue de toute parts. Voilà le grand carré.

Sont compris là dedans, le bâtiment principal, le *glaciarum*, employé par l'Exposition industrielle ; le restaurant, tenu par M. Dubé, dont il sera peut-être question tout-à-l'heure ; une construction servant d'ordinaire au *Carling club*, où sont entassés aujourd'hui les produits agricoles (l'abri provisoire des gallinacées), une tente spacieuse tendue sur les fruits et les fleurs ; et semés comme au hasard, sans ordre aucun, les instruments d'agriculture, les voitures, les chaloupes, les barattes, et que sais-je encore ?

A peu près au centre, vous apercevez l'hippodrome, qui se compose d'un cercle de 150 pieds de diamètre, entouré d'un câble soutenu par des pieux mal assurés, avec une tribune destinée aux juges, en plein milieu. Et voilà bien tout le grand carré.

C'était mercredi ; le terrain était grouillant de monde. On avait vendu 20,000 billets d'entrée, à la porte. Les Québécois sont ravis, et les Montréalais se prétendent étouffés. Vous nous comblez, disaient les uns, vous nous écartez, disaient les autres.

Moi, je reste simple observateur, prêt à crier :

Je suis oiseau, voyez mes ailes ;

Je suis souris, vivent les rats !...

Mais oiseau ou souris, quoi que ce soit que j'ai dû être, sur le terrain, ici, plume en main, je dois rendre justice et dire, que : l'exhibition de 1871 est un succès presque inespéré pour Québec. Le temps, d'abord, s'est comporté en galant homme, pour la ville réputée la plus galante de la Confédération. Voulions-nous du soleil ? nous en avions à souhait et servi à point : à la veillée voulions-nous une aurore boréale ? elle répondait à l'appel, comme par enchantement. Le vent du Nord-Est s'est tenu coi ; dans ses antrès nos nuages gris ne sont apparus que pour dire : "Au besoin, nous voilà," puis se sont retirés devant notre bonne humeur. En vain le coq chantait en plein midi, l'orage ne venait pas. Le soleil se couchait dans un nuage sombre comme un linceuil et se levait, le lendemain, dans des draps d'or et de pourpre. La nuit, une douce rosée courrait les champs de perles sur lesquelles l'aurore, au matin, passait ses doigts roses et caressants. Il y a longtemps que Québec a compté, de suite, six jours comme ceux de l'Exposition. Je suis porté à croire que la Nature a tendu sur nous un double pavillon pour la circonstance, afin de faire croire aux étrangers qu'elle n'est pas aussi marâtre qu'on le prétend. Tour de magicienne, et voilà tout ! Nous applaudissons de même, et si elle veut bien le recommencer, nous applaudirons encore.

On a placé les fleurs sous une tente, probablement parce qu'elles durent peu, et pour qu'elles n'oublient pas sous cet abri fragile, au milieu de l'admiration qu'elles vont exciter, que leur beauté est éphémère. Près d'elles figurent les fruits, leurs congénères. En dépit des efforts de M. Joly, cette partie de l'Exposition est restée faible, par le défaut d'entente entre nos amateurs d'horticulture. Il y a peu de fruits, peu de fleurs, mais il faut ajouter, pour être juste, que tous sont de qualité supérieure, d'un choix admirable. Dans une vitrine exposée par M. J. M. Lemoine, j'ai remarqué des grappes de raisin qui rappellent cette fameuse grappe que Caleb et Josué, fléchissant sous le fardeau rapportèrent de la terre promise. M. Vannier, qui s'y entend, les a goûtés et rend un témoignage flatteur de leur beauté et de leur saveur. Nous connaissons M. Lemoine comme littérateur distingué, comme ornithologiste émérite, etc., il faut ajouter à ces titres celui d'horticulteur incomparable. Quand on prend du ruban on ne peut trop en prendre. Allez à Spencer Grange et vous serez charmé de l'accueil qu'on vous y fera et émerveillé des produits de tout genre, fleurs et fruits surtout, que renferment les serres et les jardins de l'aimable propriétaire.

En parcourant les gracieux méandres des parterres et des jardins potagers, on s'arrête étonné devant des débris de fer oxydé qui jonchent le terrain. M. Lemoine vous les indique du doigt en souriant. Il a surpris dans nos regards une question bien naturelle. "Pourquoi laisser ici une vieille machine qui dépense toutes ces jolies choses ?"

"Vous voyez les restes d'un thermosiphon qui a eu une célébrité européenne. Au moyen de ce calorifère, M. Atkinson a réussi à produire une banane, qui, rendue à maturité, pesait 75 livres, et a mérité les honneurs dans *l'Illustrated London News*."

Mais j'entends hennir les chevaux et la foule se porte vers l'hippodrome. Il me faut quitter à regret les parterres embauvés de M. Lemoine pour arriver sur le terrain de l'Exposition. Deux chevaux gris pommelé, réputés pur sang Percheron, captivent surtout la curiosité. Ce sont les chevaux des Sociétés d'Agriculture de l'Assomption et de Verchères.

Il y a des mauvaises langues partout. Jusqu'aux chevaux qui vont avoir le droit de s'en plaindre. Ne dit-on pas sur le terrain que le cheval de l'Assomption est un Limousin et non un Percheron ? Allons, exhibez vos titres, M. Cheval, et prouvez votre généalogie ! Mais Limousin ou Percheron, il n'en a pas moins une superbe encolure, une croupe admirablement modelée, et une allure vive, tout lourd qu'il soit. Le Suffolk bai doré du comté de Montmagny arrive à son tour et partage les suffrages de la foule. Puis viennent les étalons canadiens, jambes nerveuses, œil flamboyant, naseaux en feu, les chevaux de selle, aux savantes et élégantes carricoles, les poulains de deux ans, impatient du frein, ceux d'un an qui bondissent sans étude et sans grâce, les juments et leurs petits, les juments seules, et enfin les poneys écossais à l'œil malin, au trot menu.

Le cheval de l'Assomption pèse près de deux mille livres, et le plus petit poney ne pèse guère plus de deux mille onces. Dans la rangée de loges de l'ouest, se trouvait une jument brune et deux petits jumeaux du même poil, forts et gaillards tous deux. Cette jument ne mérite-t-elle pas un prix spécial d'encouragement ? Je le laisse aux juges. Peu de céréales, mais des légumes en quantité et d'une grosseur prodigieuse. Je retrouve ici l'ânin de M. B., de St. Jean-Port-Joly, qui attire nombre de curieux ; une tresse de blé-dinde venue de Ste. Geneviève, de Jacques-Cartier ; de l'avoine de Norvège exposée sur tige par M. Bilodeau et mesurant sept pieds de hauteur ; du tabac de M. Larochelle, la feuille mesurant jusqu'à 42 pouces de longueur. Pourquoi a-t-on placé ces deux grands coffres de ciré d'abeilles au milieu des choux et des navets ? C'est au milieu des fleurs qu'on aurait dû les mettre ; les produits près de leur source, les effets près de la cause. M. Collet, pour avoir

transporté de St. Hubert, comté de Chambly, ces deux coffres pesant chacun 500 livres, remplis jusqu'aux bords de tablettes de cire du plus beau blanc et du plus beau jaune, devait avoir la meilleure place et méritait bien deux prix.

J'entends des chants de coqs, des caquets de poules, des roucoulements de pigeons, des cris de pintades, des glouglous de coqs-d'inde. Allons visiter la basse-cour. Les pigeons de M. Hamel, ses pigeons à plumet surtout, sont bien dignes de représenter les amoureux, par leur gentillesse, la beauté et la variété de leur plumage. Ici, des oies chinoises, avec une tête de corne, comme leur bec : je n'en avais jamais vu. Des poules, de toute couleur, de toute espèce, des canards de même, en voulez-vous ? en voici ! Un amateur de coqs me fait remarquer un *Lord Russell* ou *Clarendon*, je ne sais trop, et c'est un coq bien entendu. Un autre amateur, de St. Sauveur celui-là, me désigne un autre coq, l'objet de ses convoitises et de son admiration. C'est un des fils du *Petit-tas-de-neige*, me dit-il, ça vaut son pesant d'or. Suivant lui, *Lord Russell* ou *Clarendon*, comme vous voudrez, n'est pas digne de dénouer l'éperon du *Petit-tas-de-neige*. Ce que c'est que la gloire !

Un dernier mot sur les instruments d'agriculture, et je retourne au *palais* de l'industrie, où de nombreux amis m'attendent sans doute.

J'observe qu'on a décerné les prix aux faucheuses les mieux peintes et les plus élégantes de forme. Je ne prétends pas qu'elles ne sont pas, en réalité, les meilleures, mais il me semble que pour les bien juger il aurait fallu les voir à l'œuvre. Un prix à une moissonneuse perfectionnée, moissonneuse et faucheuse tour-à-tour, suivant la disposition du mécanisme. Un prix également à la machine à remblai de M. Larochelle ; un prix à l'épierreuse de M. Joseph Filion, de St. Eustache ; un prix à M. J. Vessot, de Joliette, pour son semoir perfectionné. Les charrues, les herses, les cultivateurs, etc., sont en nombre et tous sont des instruments du plus beau fini et d'une utilité bien démontrée. Beaucoup méritent une appréciation spéciale, mais malheureusement, je n'en ai ni le temps ni la capacité.

Au milieu de tous ces outils du grand travail agricole, j'aperçois un petit modèle de pêche, en osier. Je le mentionne, non pour le recommander ou le déprécier, mais parce qu'il est l'œuvre d'un pauvre aliéné de l'Asile Beauport. On me dit que le système est des plus ingénieux et mérite toute l'attention des pêcheurs d'état.

Là, je me sens plus à l'aise, j'ai respiré un air pur, j'ai vu de jolies choses, de jolies femmes aussi, j'ai cueilli maintes poignées de mains, je retourne maintenant à l'industrie.

Pour peu que l'on ait des sentiments chrétiens, on n'accepte la position de juge qu'une seule fois en sa vie. C'est dans la distribution des prix aux industriels qu'ils ont été le plus tourmentés et torturés. Tirés d'un côté, poussés d'un autre, on les voyait tourner sur eux-mêmes, les gros, comme des moulinets, et les petits, aussi vite qu'une toupie bien lancée. Vous voyiez la rosette à la boutonnière, vite on s'empresse d'accourir. Tout le monde des exposants vous connaît ; les Néo-Ecossais, les Haut-Canadiens, les Américains mêmes croient vous reconnaître : "How are you, Sir? I presume I have met you before; what do you think of this article?" Ceux qui ne peuvent ou n'osent vous aborder, vous glissent leur carte sous le nez, vous ébauchent un sourire plein de séductions : les amis vous tirent par le pan de votre habit ou vous appuient les mains sur les deux épaules pour vous souffler à l'oreille : "Pense à moi, tu sais !" Surviennent ensuite les grands parleurs, qui vous font un discours en trois points sur un pied de céleri ou sur une planche à laver le linge.

Mais le gros de l'orage, mais l'ouragan, c'est surtout après la distribution des prix qu'il sévit dans sa fureur. Les espérances déçues éclatent sur votre tête comme un tonnerre. Réclamations, protestations, injures, il pleut de tout cela par torrents. Où se cacher, bon Dieu ? On cherche, on croit avoir trouvé un abri dans les bras d'un ami couronné de nos propres mains. Erreur ! il vous repousse avec froideur : vous ne lui avez discerné qu'un second prix. Vous avez donné trois premiers prix à M. Cœur-D'Amour, au moins celui-là doit être content de vous. Erreur encore ! Tant loin qu'il vous aperçoit, il vous crie : "Eh ! de vos prix, je m'en fiche pas mal, c'est un diplôme qu'il me fallait."

Etre nommé jury, c'est être jeté tout vivant aux bêtes. Néron devait connaître ce genre de supplice, tout aussi bien que nos bons amis d'aujourd'hui.

Pour les pianos de Knabe, dont M. Lavigne est l'agent canadien, je vois un, deux, trois prix, et bien mérités tous trois, au dire des connaisseurs.

Burland et Lafricain, graveurs et lithographes de Montréal, quatre premiers prix : très-bien !

M. G. E. Desbarats expose une copie photo-lithographique de la Vierge au pied de la croix, par Thomas ; une copie photo-lithographique de l'Écce Homo et du Mater Dolorosa du Guide ; une copie photo-lithographique d'une carte de la Province de Québec ; copie lithographique d'une carte de la Province d'Ontario, gravée sur pierre, avec une copie de cette même carte réduite au moyen de la photo-lithographie ; le portrait photo-lithographique de Mme Scott Siddons ; Moïse trouvé dans les eaux du Jourdain, photo-lithographie d'après une gravure sur bois de Gustave Doré ; Barruch, copie réduite d'une gravure de la Bible illustrée de Gustave Doré ; la maison d'école catholique de la Pointe St. Charles, photo-lithographie d'après nature ; Goëlettes aux quais de Toronto, photo-lithographie d'après un croquis ; le portrait de Monseigneur Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe, échantillon de dessin sur pierre ; photo-lithographie de deux pages du livre d'échantillons de caractères d'imprimerie de Johnson ; vue photo-lithographique de la nouvelle maison de Douane, à Montréal, et quelques échantillons d'électrotypie et de stéréotypie, qui obtiennent un premier prix.

Le jury des Beaux-Arts a décliné la responsabilité d'un jugement des produits photo-lithographiques de M. Desbarats, et il a eu raison. Il revient à des imprimeurs et à des graveurs d'apprécier le mérite intrinsèque de ces inventions. Eux seuls savent et peuvent dire combien de temps elles épargnent à l'ouvrier, juger de la facilité des opérations, connaître des qualités et des défauts qu'elles peuvent avoir, au point de vue de leur état. Ce sont des pièces d'art sans doute, mais ce sont surtout des pièces de métier. Ce qu'elles produisent entre certes de plein pied dans le domaine des Beaux-Arts, mais elles n'en restent pas moins un outil ou des outils.

Le jury, se bornant à examiner les productions de la Leggotypie, etc., leur accorde, à l'unanimité, un prix général d'estime, j'oserai dire d'admiration, et un diplôme, qui est le suprême honneur qu'il puisse décerner aux plus grands mérites.

Dans une vitrine de quatre pieds de longueur sur trois de

largeur, M. Rubenstein, ouvrier plaqueur de Montréal, a trouvé moyen de réunir quatre prix.

Au Philodote, à l'Omnicure et au Sotherion du Dr. Pourtier, un diplôme !

A Cyrille Duquet, cinq ou six prix pour pièces d'horlogerie, pour instruments de musique et autres.

A Eusèbe Sénécal, cinq ou six prix pour reliure et impressions.

A Rinfret et Marcoux, quatre premiers prix pour leurs fourures, et recommandation pour un diplôme.

A Williams, de Montréal, cinq premiers prix et un diplôme, pour machines à coudre.

A P. Couture, quatre premiers prix pour des chaussures de divers genres. M. Couture est déjà un de nos grands manufacturiers et ce qui lui est particulier, c'est qu'il ne néglige pas la qualité pour la quantité. Ses chaussures sont très-estimées à Montréal comme ici.

Je me hâte de cueillir les grosses touffes de lauriers, à l'aventure et sans choix. Le temps me presse et l'espace me manque—tant pis pour les amis que j'aurai oubliés.

Je ne jeterai qu'un coup-d'œil sur la section des Beaux-Arts, à qui on n'a pu donner qu'un trop étroit espace pour les faire valoir. Parmi les peintures à l'huile, le meilleur tableau est sans contredit la Contadine de M. H. Eugène Hamel. Les paysages de M. Kreighoff sont toujours et partout admirables par le naturel de la mise en scène et le vif du coloris. On ne saurait faire trop d'éloges des portraits à l'huile de M. Eugène Hamel. Trois prix et un diplôme, voilà un beau début pour un jeune homme de vingt-cinq ans. Tout chacun est artiste dans cette famille : Mme Hamel et ses demoiselles ont exposé des broderies en laine et autres, du meilleur goût et de la plus heureuse exécution. Deux dessins à la craie de M. Alfred Hamel, qui annonce de rares aptitudes pour la peinture, ont longtemps balancé les chances d'un premier prix avec un portrait au crayon de l'un des élèves les plus distingués de M. Plamondon.

Admirons en passant la collection d'insectes de M. Provancher, 1er prix : les fruits, fleurs, et autres articles en cire ; les photographies de M. Ellison, de M. Bienvenu et de M. Vallée ; un *Christ*, copie de Leonard de Vinci, au crayon noir, par Elz. Marois, épicière, mais artiste à ses heures—des broderies d'une finesse et d'un goût exquis, sur lesquelles je lis les noms des Dlle Caron, filles de l'hon. Juge Caron. Il fait plaisir de voir que le travail est en honneur dans les hautes classes de la société et qu'on n'y néglige aucun des talents que le ciel nous a départis.

Il y aurait trop à dire ici ; je m'échappe par le vestibule dont M. Chevalier a fait un cabinet d'histoire naturelle, je remarque les deux premiers prix de voitures de M. Roy, de Montréal, et je m'aventure vers le polygone où sont rangés les bestiaux.

Un homme qui peut chanter avec raison la chanson de Dupont :

"J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
Dont l'un est rouge et l'autre blanc,"

C'est M. Delany.—L'un de ces animaux monstrueux pèse au-delà de trois mille livres. Un grand nombre de loges sont restées vides quoiqu'elles fussent retenues par divers exposants. Je regrette que M. Cochrane n'ait pas amené quelques-unes de ses vaches Durham qu'il vend à des prix fabuleux. Fabuleux, c'est bien le mot, puisque la vente de ses animaux lui a rapporté, en 1870, la somme de \$90,000.

Deux veaux ont été vendus 1500 guinées à Lord Dunmore. Il avait envoyé à M. King, au fond du Minnesota, une de ses vaches pour obtenir un nouveau métissage. Lorsqu'il fut la quérir, M. King lui en offrit \$7,000 : il refusa, \$8,000, même refus ; \$9,000, refusées encore ; \$10,000, hésitation mais suivie d'un refus ; \$11,000, réflexion, dépôt du cigare et promenade de long en large... puis enfin, "No, Mr. King, I can't ; \$12,000... accepté, et \$12,000 en or, n'est-ce pas qu'une vache est bien vendue ?

A. N. MONTPETIT.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Les nouvelles de France n'ont rien de saillant depuis quelques jours. La seule question importante a été celle du traité de commerce que le gouvernement français est en voie de négocier avec la Prusse. Ce traité, s'il est conclu, aura pour effet de réduire le chiffre de l'armée d'occupation.

Les relations de la France avec l'Italie s'améliorent sensiblement, et la suggestion d'une alliance des races latines par l'initiative de M. de Rémusat peut devenir le point de départ d'une modification importante dans la politique générale de l'Europe. Le rapprochement paraît à peu près complet entre le gouvernement de Victor-Emmanuel et celui de la République.

Paris 22.—La nomination de M. Lemprey comme ambassadeur à Berne et du duc de Choiseul en la même qualité à Berlin, est probable.

Il est encore rumeur que Jules Ferry ira à Washington et Guizot à Athènes, mais on considère ce rapport comme douteux.

Toutes les armes de la garde nationale doivent être déposées dans l'arsenal de Bourges.

On a reçu d'Algérie des nouvelles favorables indiquant que partout l'autorité française va se rétablir.

"Thiers est indisposé."

Louis Veillot bat en brèche la présidence de M. Thiers. Il parcourt la carrière politique du Président et en tire des armes terribles, surtout au point de vue religieux. Il s'efforce de rendre M. Thiers responsable en partie des erreurs, qui ont perverti les hommes du peuple et du pouvoir depuis quarante ans, et dit que le règne des faux principes ne pouvait finir autrement. Il y a de grandes vérités dans ce que dit M. Veillot, mais lorsqu'on songe que c'est M. Thiers qui retient en ce moment la France sur le bord de l'abîme, on ne sait que penser de pareilles attaques. Renverser M. Thiers maintenant, c'est jeter certainement la France dans l'anarchie. C'est le comte de Chambord que Veillot veut comme roi, mais la fin ne justifie pas plus les moyens lorsqu'il s'agit du comte de Chambord que lorsqu'il s'agit de Gambetta. Mieux doit valoir retarder l'avènement de ce prince que de couvrir la France de ruines et de cadavres. Les partisans du comte de Chambord devraient imiter le patriotisme et la grandeur d'âme de ce prince, qui ne veut arriver au trône que pour le bien de la France et par le chemin de l'honneur et de la vertu.

Rochefort a été condamné à la déportation à vie dans une colonie pénale.

ANGLETERRE.

"La situation ouvrière en Angleterre se complique. L'autorité de l'Internationale s'affirme d'une manière éclatante et a eu un résultat pratique dont l'importance ne saurait être méconvenue. L'expulsion des ouvriers étrangers venus à Newcastle pour remplacer les grévistes est un précédent qui donnera une force immense aux coalitions ouvrières, non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays industriels."

Dans les conventions qui viennent d'avoir lieu à Londres, l'Internationale n'a pas craint de prendre des mesures pour organiser par toute l'Europe un mouvement révolutionnaire. Le *Nouvel-Monde* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

"L'aveuglement de ceux qui gouvernent l'Angleterre a de tout temps permis aux individus de la pire espèce de comploter en toute liberté sur son sol, contre l'existence des autres pouvoirs ; mais aujourd'hui, ce n'est plus de l'aveuglement. Permettre qu'un congrès de l'Internationale ne réunisse à Londres pour conspirer ouvertement, après que cette société a prouvé à Paris ce dont elle était capable, c'est tout bonnement de l'imbécillité."

ITALIE.

En Italie, c'est la même chose, l'Internationale s'organise au grand jour sous les yeux du gouvernement qui sera, peut-être, sa première victime. Un correspondant écrit :

"Il paraît que cette société vient d'établir à Rome un centre qui pourrait être le principal, et des décisions importantes ont été prises, la semaine dernière, dans une réunion tenue en la *vuelle du Soldat*. Cela explique les cris de *Vive le pétrole!* mêlés à ceux de *Viva Mazzini!* lors des derniers troubles. On rapporte également que les émeutiers, en attaquant le bureau central de la questure, disaient, pour s'encourager : *Allons, nous avons du pétrole*. La *liberté* feuille officieuse comme vous savez, raconte, à son tour, que tous les syndics de la province romaine ont reçu, par la poste, un billet ainsi conçu :

"SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES PÉTROLEURS

SANG

ET

MORT."

"Et elle ajoute que le gouvernement doit avoir les yeux sur cette secte tandis qu'il en est temps encore. Je ne sais, moi, s'il n'est pas trop tard aujourd'hui, car les incendies par le pétrole se multiplient d'une manière effrayante dans la péninsule."

Les Jésuites viennent d'être chassés de Rome. Se rappelle-t-on que c'est par eux que devait commencer la persécution ?

LE TUNNEL DU MONT CENIS.

La municipalité de Turin a donné, le 19 septembre, un banquet en l'honneur de l'achèvement du tunnel du mont Cenis. Les représentants des gouvernements étrangers qui ont assisté à l'inauguration—entre autres le comte de Rémusat, ministre des affaires étrangères de France—étaient présents au banquet. La plus franche cordialité a régné entre toutes les convives, et le ministre français s'est fait remarquer par son enthousiasme. Beaucoup de discours ont été prononcés et de toasts portés. Les principaux sont : "Succès au tunnel du mont Cenis!" et "A la mémoire de Cavour!"

ESPAGNE.

On continue d'envoyer des renforts à Cuba. 1,200 soldats viennent de s'embarquer à Cadix pour la Havane.

Une insurrection vient d'éclater dans le Maroc et les Maures font de vigoureuses attaques contre la citadelle de Melilla, port de mer appartenant à l'Espagne. Le gouvernement espagnol y a envoyé un grand nombre de troupes pour secourir la garnison de cette ville."

AMÉDÉE EN VOYAGE.

Le roi Amédée continue son voyage à travers les provinces. Sa Majesté est arrivée aujourd'hui à Lerida où elle a été reçue avec de grandes démonstrations de joie. Le prince Humbert l'accompagne.

ÉTATS-UNIS.

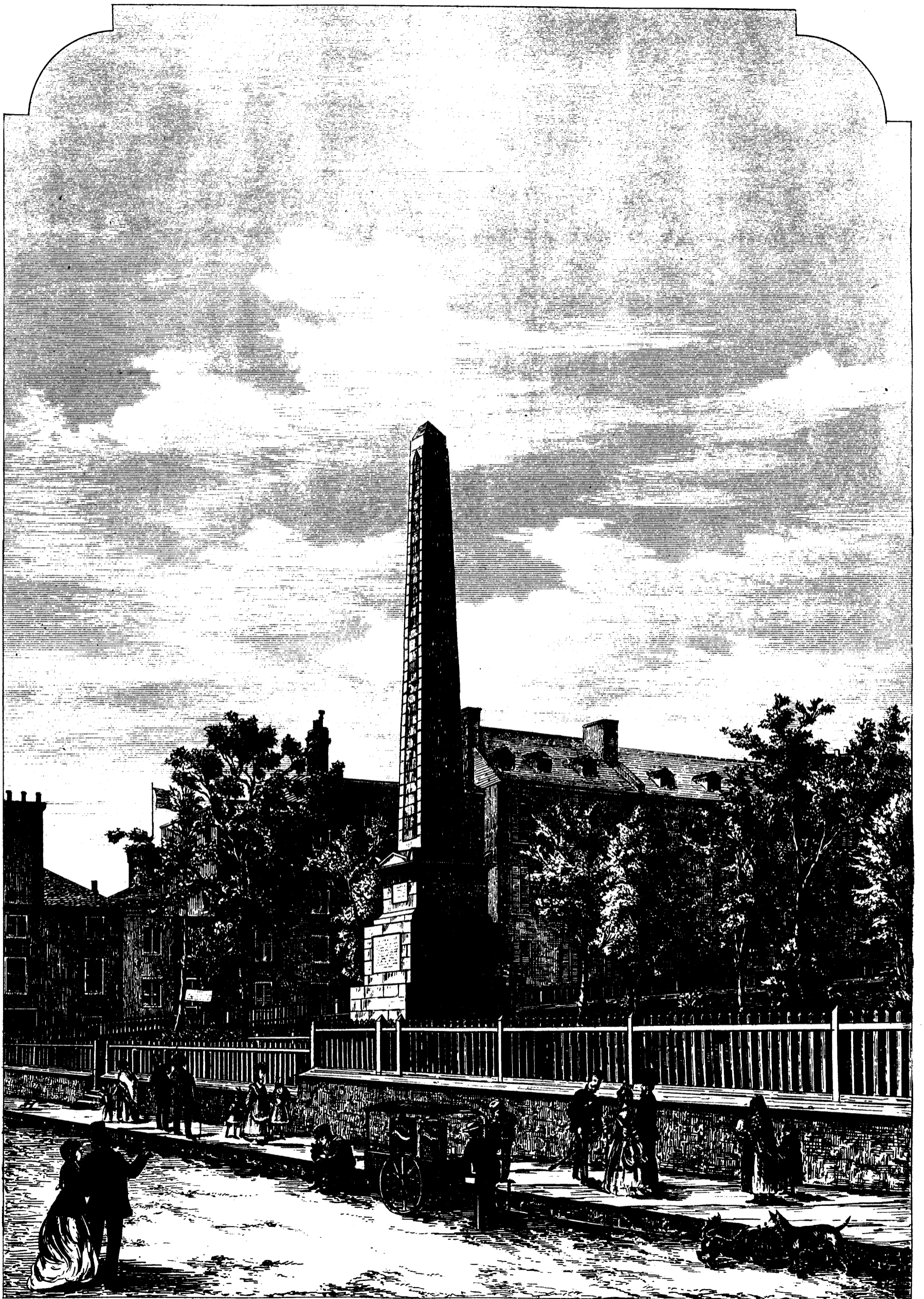
La question des détournements et des vols énormes commis au détriment de la ville de New-York, continue de passionner l'opinion publique. On sait ce qui a eu lieu. Le maire de New-York, voyant que les soupçons et même les accusations les plus terribles s'accumulaient sur la tête de Connolly, le contrôleur de la ville, avait jugé à propos d'envoyer à celui-ci une lettre dans laquelle il le priait de satisfaire l'opinion publique en donnant sa démission. Connolly, au lieu de résigner, nomma un de ses amis, M. Green, député-contrôleur et lui remit entre les mains tous ses pouvoirs. Mais pendant que cela se passait, on faisait disparaître en même temps tous les papiers qui pouvaient prouver la culpabilité des employés incriminés. Les citoyens, voulant voir la fin de tous ces tripatages, ont nommé un comité de soixante, chargé de surveiller les coupables, de déjouer leurs plans et de venger, si c'est possible, la conscience publique. Mais la clique qui vole la ville de New-York depuis des années est riche, immensément riche et puissante. Et les chefs ne craignent pas de dire qu'ils peuvent tenir tête à toutes les influences liguées contre eux. On dépensera des millions pour acheter juges et témoins, et déjà on a offert, dit-on, \$1,000,000 au *Times* de New-York pour l'empêcher de parler. Il paraît que le maire lui-même, Oakey Hall, est un des plus coupables, et que son zèle apparent dans cette affaire en faveur d'une investigation, n'était qu'une ruse effrontée.

O vertus républicaines, qu'êtes-vous devenues ?

L. O. D.

Le *Journal de Québec* se plaint à vanter l'esprit d'entreprise des citoyens de Montréal, afin d'exciter l'émulation de Québec. Voici ce qu'il disait la semaine dernière :

"Il vient de se produire un fait qui donne une idée de la prévoyance des négociants de cette ville et de la vigilance avec laquelle ils surveillent ses intérêts. Au commencement de la semaine, la nouvelle se répandit que le nouveau vapeur de la ligne Allan, le *Sarmatian*, ne remonterait pas le fleuve jusqu'à Montréal, vu qu'il est d'un tirant d'eau trop considérable pour faire le trajet sans danger. Il a suffi de cela pour jeter l'alarme parmi ceux qui se flattent d'avoir fait un port de mer, du havre de cette ville. La *Gazette de Montréal* sonne l'alarme et déclare à ceux que cela concerne, qu'au lieu de discuter la question de savoir s'il y a dans le lac Saint-Pierre, un chenal de 20 pieds de profondeur ou non, les commissaires du havre devraient de suite prendre des mesures pour lui donner au moins vingt-quatre pieds d'eau."



LE MONUMENT WOLFE ET MONTCALM, QUÉBEC.





JARDIN D'HIVER A BERLIN.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de vouloir régler leur compte de souscription entre les mains de notre agent M. E. Dorion, qui collectera cette semaine et les semaines suivantes dans tous les quartiers de la ville.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 28 SEPTEMBRE, 1871.

AVIS.

M. Edouard Dorion, agent de l'Opinion Publique pour Montréal, se proposant de prendre des annonces, ces jours-ci, nous sommes forcés de parler de notre liste d'abonnés. Les marchands trouvent que nos prix sont trop élevés, nous nous permettrons seulement de leur faire remarquer que si on tient compte de la circulation d'un journal et les avantages qu'il leur offre, nos prix sont moins élevés, proportion gardée, que ceux des autres journaux. Comme il est facile de le prouver, nous comptons de 60 à 80 abonnés dans beaucoup d'endroits et de 25 à 60 dans toutes les principales paroisses du Bas-Canada.

Nous ne parlons pas des villes où notre circulation est plus connue. Inutile d'ajouter qu'à la ville comme à la campagne, notre journal est lu par trois et quatre fois autant de lecteurs que nous avons d'abonnés, vu que c'est un journal de famille qu'on conserve et qu'on garde en quelque sorte constamment ouvert ou à la vue de tout le monde.

Si les marchands et hommes d'affaires ne comprennent pas cela, tant pis pour eux... et pour nous.

A TRAVERS LE TIMES.

Les lecteurs de l'Opinion nous sauront gré de leur mettre sous les yeux le résultat de nos courses à travers les immenses colonnes du grand journal de Londres. On y trouve toujours quelque chose d'instructif et d'amusant. Le Times s'occupe de tout, s'attaque à tout, flatte quelquefois, mord le plus souvent; il passe même pour être l'ami du gouvernement, qu'il critique assez vertement au moins une fois par semaine.

Après la clôture de la dernière session, il déclara que les Chambres et le gouvernement n'avaient rien fait; que l'ouvrage d'une si longue session était ridicule et nul, et tout simplement de nature à jeter du discrédit sur les hommes publics. Il trace, en passant, une appréciation mordante du chef du Cabinet.

Ce discrédit, dit-il, qui revient au Parlement, quoique le blâme en soit imputable aux députés ministériels comme aux membres de l'opposition, est surtout le résultat des défauts qui nuisent tant à l'efficacité des talents extraordinaires de M. Gladstone. Commandant la majorité la plus considérable comme la plus docile qu'ait jamais obtenue et conservée un ministère de notre époque, il a cependant mainte et mainte fois ébranlé la confiance de ses partisans et tenu ses adversaires dans un état d'irritation. Dans une circonstance, il alla jusqu'à déclarer que la Chambre devait reconsidérer ses règlements ou trahir ses devoirs; d'autres fois, il la menaçait de prolonger la session jusqu'à l'automne ou de l'ajourner en octobre. Dans l'exposition du principe ou des détails d'un Bill, M. Gladstone est aussi éloquent et vigoureux que jamais; mais en fait de tact, de combinaison et de connaissance de la nature humaine, l'expérience ne lui a rien appris. Aucun homme d'état dans le camp de ses adversaires n'aurait pu emporter avec un égal succès dans les Communes son bill de l'Eglise d'Irlande et celui de la tenue des terres, parce que dans les deux cas ses propres convictions puisaient une nouvelle force dans l'aveur populaire et dans l'appui unanime de ses partisans. Durant la dernière session, il a permis à ses collègues de présenter plusieurs projets qu'il était évidemment impossible de faire adopter; tandis qu'il avocassait certaines mesures plus tard devenues lois, mais auxquelles il ne donnait pas toute la force de son appui moral. Ainsi, l'on n'a jamais cru qu'il désirait sincèrement augmenter l'efficacité de l'armée, et sa conversion récente et subite à la doctrine du scrutin ne peut trouver son explication que dans un sophisme capricieux. Comme l'armée que ce général imaginaire s'efforçait de faire sortir de Hyde-Park, la Chambre des Communes se trouva, à la fin de la dernière session, inextricablement contournée (*inextricably clubbed*.) L'excuse que les officiers n'ont pas compris les ordres reçus, ou que les troupes ont refusé d'obéir au commandement, s'évanouit comme l'ombre devant la réponse concluante que de telles mésaventures n'arrivent jamais avec un chef capable.

Il ne se gêne pas, le Times, pour dire son fait aux grands du jour.

Le parti libéral vient de subir une défaite aussi humiliante que complète à East-Surrey. Ce collège électoral, qui a toujours envoyé, depuis 1847, des libéraux aux Com-

munes, a choisi un conservateur pur sang avec une majorité de plus de mille voix. C'est une défaite pour le Cabinet Gladstone. Le "Times" a tout un article sur cette victoire des Conservateurs anglais; tout en tentant de prouver que cette élection n'est pas une condamnation des doctrines libérales, il avoue cependant qu'elle est le résultat des bévues commises par le parti à la dernière session. Avec une autre session comme celle-là, Gladstone serait battu aux élections générales, à moins d'une reconstruction complète ou d'un replâtrage général dans son ministère. C'est une éventualité qui n'a rien d'alarmant pour le Canada. Le gouvernement de M. Gladstone n'a pas précisément brillé par la largeur de vue et la générosité vis-à-vis les colonies en général et notre pays en particulier. C'est lui qui a eu assez peu de fierté pour nous demander huit cent et quelques louis sterling pour le "dégraissage" des fusils dont nos volontaires se sont servis pour repousser les premières invasions féniennes. Si, depuis quelque temps, sa politique a été moins rétrécie à notre égard, c'est grâce à la force du sentiment public qui a réagi contre ces tendances trop mercantiles.

Ici se place naturellement une réflexion d'un à propos désespérant. Le "Times" journal libéral et qui marche presque toujours du côté du gouvernement; le "Times" qui compte dans le Cabinet Gladstone un ancien rédacteur, n'hésite pas du tout à jeter le pilote par-dessus bord du moment que la barque est mal conduite. Pourvu que le parti soit sauf et continue à poursuivre l'application des principes auxquels il s'est voué, la question du personnel des chefs est d'une importance secondaire. Il ne convient pas, en présence de la grandeur des résultats cherchés, de s'arrêter devant la vanité, l'ambition ou les exigences d'un homme. Ce qu'il faut, c'est un chef capable, habile, dévoué, grand tacticien, jouissant de la confiance du parti et inspirant le respect aux adversaires; pouvant aussi bien mener à la victoire qu'opérer de glorieuses retraites. Voilà ce qu'un pays, ce qu'un parti doit chercher dans ses chefs. Quand ils n'ont pas, ou qu'ils n'ont plus ces qualités indispensables, on les met de côté, on leur impose la retraite lorsqu'ils ne savent pas se la donner. On en choisit de meilleurs.

On comprend ces choses-là en Angleterre; on les pratique généralement, parce que là les hommes sont peu ou rien, et les principes ou les mesures sont tout.

En Canada, nous n'en sommes pas encore rendus là. On dirait que les partis sont faits pour les chefs et non les chefs pour les partis. Un journal dévoué ne peut dire qu'un chef ou un ministre a commis une faute; il n'en a pas le droit. Il est frappé d'excommunication ou d'ostracisme dès l'instant qu'il ose avouer qu'un ministre ou un chef peut faire un faux pas.

Nous avons vu, la semaine dernière, un bon conservateur faire le signe de la croix en entendant dire que la "Minerve" avait jeté un mot de blâme contre le ministère Chauveau. Si c'eût été contre le Gouvernement Fédéral? Ah! le brave homme se serait suicidé pour ne pas être témoin d'un tel abaissement!—Il est temps qu'on sorte de cette ornière, et qu'on rompe avec ce système humiliant. A force de fixer l'attention publique sur les chefs et de les poser comme nécessaires ou indispensables, on finira par croire qu'il n'y a plus d'hommes dans le pays ni dans les partis. Il n'y aura plus que d'humbles et imbéciles partisans et des hommes providentiels. Quand un pays en est rendu là, il n'est pas loin de sa perte.

Mais revenons au Times. Aussi bien, il a de fort curieux détails sur une colonie anglaise de l'Australie, Victoria, capitale. C'est une charmante ville, Melbourne, qui compte à peine 50 ans d'existence et une population florissante de deux cent mille habitants. Le Times fait beaucoup d'éloges de la colonie et de la ville; il y mêle un grain d'ironie et de sarcasme. Il conseille fortement aux idéologues et aux marchands de nouveautés en politique et en religion d'aller y établir domicile: c'est une terre promise pour eux.

En fait de gouvernement, on peut en changer tous les jours. Un citoyen qui part de Melbourne pour une excursion de plaisir de trois ou six mois est toujours à peu près sûr de trouver un nouveau gouvernement à son arrivée. Pourquoi alors bouleverser l'Europe et menacer en Angleterre la monarchie, dont tout le monde (ou à peu près) paraît si content, quand à un mois et demi de marche on a sous la main un pays qui peut vous donner deux ou trois gouvernements par année? Les convictions politiques y sont aussi fort solides. Un M. Gavan Duffy, *jadis repealer*, ce qui en Canada voudrait dire *indépendant*, ennemi déclaré de la connection britannique, y est maintenant premier ministre et verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le maintien du lien colonial.

En religion, en mariage, en position sociale, même liberté absolue. En Australie, dit le Times, vous pouvez être le prophète, le prêtre ou le missionnaire de votre propre croyance; quelquefois vous pouvez même en être

l'objet. Pas plus qu'à quatorze milles de Melbourne un Messie a tout récemment ouvert une église; il s'y fit en peu de temps un grand nombre d'adorateurs et de partisans, et aujourd'hui, ses sectaires se comptent par milliers sans une légère faiblesse découverte chez le nouveau dieu et que les journaux de l'endroit appellent une inconsistance de peu de gravité. Une femme, cette vieille cause de tant de chutes, a éventé la mèche et détruit les séduisants projets du grand fondateur.

La superstition, la polygamie et le mormonisme y ont aussi libre cours. Le Times pousse la générosité jusqu'au point de recommander à Brigham Young et à ses disciples de ne pas se décourager, s'il plaît à Grant de les chasser: qu'ils émigrent en Australie; ils y trouveront plus de compétiteurs que de persécuteurs. C'est extrêmement flatteur pour les bons habitants de la colonie de Victoria.

Tout le monde a encore présentes à l'esprit les horribles scènes de l'insurrection indienne de 1857, dont la répression coûta des trésors de sang et d'argent à l'Angleterre. D'après les dernières nouvelles reçues de Calcutta, on appréhende fortement une seconde édition de ce soulèvement. Les esprits sont fort mal disposés; une couple de tentatives de révolte viennent d'être apaisées, et l'état des choses paraît absolument semblable, suivant le Times, à celui qui a précédé la grande et terrible affaire de 1857.

Il s'étonne encore énormément de ce fait; le gouvernement anglais a été si large et si généreux avec les Hindous depuis une dizaine d'années, qu'il ne peut comprendre leur mécontentement et leur ingratitude. Il les a laissés à leur croyance et à leur libre arbitre, et il a fondé une foule de journaux dans le but de promouvoir leur avancement moral et intellectuel. Dans les seules provinces du Nord-Ouest, il y a vingt-trois journaux, tous en langue indigène, et dont seize sont entièrement supportés par l'Etat, qui en fait lui-même distribuer un grand nombre de copies. Il y a aussi un grand nombre d'écoles.

Le Times pense que tout cela suffit pour civiliser un peuple barbare, fanatique et qui n'a jamais oublié les procédés odieux dont ses conquérants se servirent pour le subjuguement. Son étonnement est pour le moins puéril. Il n'y a que le catholicisme qui aurait pu adoucir et civiliser ces peuplades fières et adonnées à une idolâtrie grossière. Or, l'Angleterre a refusé et persécuté dès l'origine ce grand et puissant agent civilisateur, parce qu'il nuisait à son commerce d'opium. Elle a déjà récolté les tristes fruits de sa conduite aussi imprudente qu'égoïste. La leçon ne lui a pas encore suffi. Qu'elle n'attende pas une nouvelle explosion de toutes les mauvaises passions excitées par une éducation toute superficielle! Il serait trop tard.

J. A. MOUSSEAU.

UN NOUVEAU JOURNAL.

M. J. C. Langelier fonde un nouveau journal, *La Nation*, dont nous venons de lire le premier numéro. Cette feuille remplace la *Gazette de St. Hyacinthe*, et cette substitution sera vue, croyons-nous, d'un bon œil par tout le monde à St. Hyacinthe. Entre une *Gazette de St. Hyacinthe* et un *Courrier de St. Hyacinthe*, la confusion était trop facile pour les gens du dehors. Le rédacteur du *Courrier* était constamment exposé à se voir féliciter d'un article publié dans la *Gazette*, et réciproquement pour le rédacteur de la *Gazette*: cela pouvait être comique, mais n'était pas amusant pour les intéressés.

Ensuite, il faut avouer que la *Gazette* avait des allures un peu vives; sa polémique était excessivement personnelle, et se ressentait trop des animosités qui d'ordinaire courent les rues dans une petite ville. Avec la *Nation*, le *Courrier* se permettra d'être plus humain, et si l'un et l'autre s'en donnent la peine, ils trouveront le moyen de rendre à la presse de St. Hyacinthe cette dignité qui trop souvent lui a fait défaut.

La *Nation* aura, dit-on, pour principaux collaborateurs M. Honoré Mercier et M. Paul de Cazes. Comme M. Langelier, ils ont jadis combattu dans les rangs du parti conservateur; ils sont aujourd'hui dans l'opposition, mais ce n'est pas une raison qui empêche de reconnaître que tous trois ont de la capacité et sont en état de faire un journal intéressant. Nous n'en voulons pour preuve que leur *Prospectus*, quoique nous ne soyons pas prêt à le signer.

La première partie est destinée à prouver qu'il n'y a pas de principes qui divisent les conservateurs des libéraux, et c'est sur ce point principalement que la *Nation* brise avec le passé de la *Gazette*. En effet, les patrons de la *Gazette* doivent nécessairement croire qu'ils sont séparés du parti conservateur par un abîme de principes, car autrement la guerre constante et acharnée qu'ils ont faite aux conservateurs de l'endroit ne serait qu'une comédie. "On ne se bat point pour des prunes," dit le proverbe. Il faut donc présumer que la *Nation* n'est pas la même chose que la *Gazette*.

Faut-il le dire? nous croyons que la *Gazette* se plaçait à un point de vue plus juste. Car il y a vraiment divergence de principes entre conservateurs et libéraux. Sous le régime des institutions parlementaires telles que pratiquées en Amérique, tous les hommes politiques sont des libéraux, mais ils se forment en deux camps selon qu'ils professent plus ou moins le libéralisme politique, selon qu'ils veulent donner au peuple, à la masse, une influence plus ou moins immédiate et exclusive sur le gouvernement de la chose publique. Or ce plus et ce moins représentent des principes. Un tel veut abaisser le cens électoral, tel autre s'y objecte. Celui-ci veut la liberté, la souveraineté populaire limitée, celui-là la réclame sans limites. M. Gladstone, pour prendre un exemple en Europe, est en faveur du scrutin secret et du "désétablissement," M. d'Israëli est contre. Cela suffit pour que M. Gladstone soit un libéral et M. d'Israëli un conservateur: affaire de comparaison. Dans notre pays, certains hommes ont voulu "les juges de paix électifs et les parlements annuels," et plus tard ont demandé que le peuple fût consulté directement sur la question de la Confédération; d'autres s'y sont opposés: de là deux partis, séparés par le principe même de la liberté entendu différemment. Il n'y a que peu de jours encore, on a lancé un programme demandant l'abolition du Conseil Législatif de Québec. Les conservateurs s'opposent à cela, et pourquoi? sinon pour obéir à leur principe que l'influence populaire, celle de la Chambre d'Assemblée, a besoin d'un contrepoids. D'autres questions non moins importantes, étudiées de près, prouveraient la même divergence essentielle.

La *Nation* fait, d'ailleurs, profession de "la plus entière soumission à l'autorité religieuse," et promet de consulter "dans les questions mixtes ceux qui pourraient la guider." Que la *Nation* soit séparée du *Courrier*, en politique, par des principes ou seulement par des questions d'administration, on sera heureux dans tous les cas d'espérer qu'il n'y aura plus à St. Hyacinthe de discussions religieuses entre les partis que représentent respectivement ces deux feuilles. Qu'il en soit ainsi. On peut, on doit même rester uni sur les matières religieuses, tout en se divisant en politique. Cette opinion, ou nous nous trompons beaucoup, est celle même du *Courrier*, qui sera content sans doute de n'avoir plus à combattre qu'un adversaire purement politique.

OSCAR DUNN.

La Cour Criminelle s'est ouverte lundi matin, à Montréal. L'hon. Badgley est le juge siégeant et M. Piché représente la Couronne.

En voyant monter l'hon. juge sur le Banc, les avocats se demandèrent comment il se fait qu'on pût assister à un pareil spectacle dans un pays bien organisé. Il est malheureux d'être obligé de faire des remarques désagréables à l'égard d'un juge dont la science, le talent et l'amour du travail sont si remarquables; mais le devoir avant tout! Il est des infirmités qu'on déplore mais dont on a le droit de parler, lorsqu'au lieu de se faire oublier, elles se manifestent d'une manière dangereuse pour les intérêts de la société. Tant pis pour les juges qui ne comprennent pas leur position! et tant pis aussi pour les ministres ou procureurs généraux qui n'ont pas assez d'énergie pour faire respecter les choses importantes confiées à leurs soins!

Quel ordre de choses! Quelle organisation! Faut-il pour être bon conservateur conserver tout cela?

L'honorable Louis Joseph Papineau est mort, samedi soir, à Montebello, sa résidence d'été, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les dépêches télégraphiques faisaient pressentir depuis quelques jours la fatale nouvelle qui annonçait, dimanche matin, le trépas de l'illustre orateur. Pris soudain d'une inflammation de poumons, il pouvait difficilement à un âge si avancé, malgré sa vigueur naturelle, triompher de cette sérieuse maladie. Le temps ne nous permet pas de dire plus au sujet de ce triste événement. D'ailleurs, nous avons déjà publié, l'année dernière, la biographie et le portrait de M. Papineau; nos lecteurs pourront y référer.

FEU MGR. DEMERS.

Nous n'avons pu jusqu'à présent parler de ce saint évêque qui vient de mourir après une vie tout entière consacrée à la propagation de la foi.

Le Très Rév. Modeste Demers, premier évêque de l'île Vancouver, naquit le 11 octobre 1808, d'une pieuse et honnête famille, dans la paroisse de St. Nicolas, près de Québec, Canada. Il fit ses études au Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre le 7 février, 1836, et laissa le Canada pour la Rivière-Rouge l'année suivante. Ayant été désigné pour accompagner le Très Rév. F. N. Blanchet, vicaire général de Québec, à la mission lointaine d'Orégon, il partit avec lui pour s'y rendre le 10 juillet, 1838, le Père Blanchet ayant laissé Montréal le 3 mai précédent. Ils atteignirent le Fort de Vancouver le 24 novembre 1838, après un long, pénible et ennuyeux voyage de près de sept mois, fait en canots et en bateaux à l'exception de trois

jours passés à cheval pour se rendre de la Saskatchewan aux rivières d'Athabaska, et de neuf jours employés à franchir les Montagnes Rocheuses, de Jasper's House à Boat Encampment, ou Big Bend, sur la rivière Colombie.

Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails sur cette vie de sacrifices héroïques, de dévouement inaltérable au milieu de populations sauvages et barbares. Mgr Demers joignait à de grandes vertus beaucoup de talent.

CHOSSES ET AUTRES.

Quelqu'un qui revient de Québec, dit qu'il n'a vu que des étra gers pendant l'Exposition. En mettant pied à terre, il demanda à quelqu'un le chemin d'un bon hôtel: "Je ne puis pas vous dire, monsieur, je suis étranger ici." Après avoir fait la même demande deux ou trois fois sans obtenir une autre réponse, il parvint cependant à rencontrer un Québécois qui le mit dans la bonne voie. Rendu à l'hôtel, il se hâta de demander au commis de lui indiquer l'endroit de l'exhibition. Le commis lui répondit qu'étant arrivé de la vieille à Québec, il n'avait pas encore eu le temps de rien voir.

Un peu déconcerté, notre homme s'en alla cependant porter sa malle dans la chambre qu'on lui avait donnée. Il venait d'y entrer, lorsque l'une des servantes vint frapper à la porte de sa chambre pour le prier de la conduire à la cuisine, en lui disant qu'elle était étrangère et qu'elle avait perdu son chemin. Après plusieurs autres contrariétés du même genre, notre homme vint à bout de rencontrer un Québécois qu'il ne voulut pas lâcher durant tout le temps de l'exhibition.

UNE ERREUR TYPOGRAPHIQUE.

Un journal américain devait publier dernièrement deux paragraphes bien distincts; dans l'un, on parlait du sermon d'un ministre protestant, et dans l'autre, de la course furieuse d'un chien. Le metteur en pages ayant mêlé les deux paragraphes, on lut, le lendemain, ce qui suit dans le malheureux journal:

"Le révérend James Thompson a prêché devant un auditoire considérable, dimanche dernier. C'était son dernier sermon avant de partir pour l'Europe. Il exhorta l'assistance à prier pour lui et fit quelques remarques pleines d'apropos sur son départ prochain. Alors des enfants le saisirent, lui attachèrent une chaudière après la queue et le lâchèrent. Une grande foule se rassembla et s'amusa à le voir ainsi courir dans les rues de la ville. La police devrait empêcher les enfants de se livrer à un pareil amusement."

POUR LES VIEUX GARÇONS INCREDULES.

Voltaire, leur maître, a dit: "Plus il y a d'hommes mariés dans un pays, moins il y a de crimes. Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Un homme qui n'est pas marié n'est que la moitié d'un être parfait; pour le compléter, il lui faut l'autre moitié. Il ne peut pas plus marcher droit qu'un bateau avec une rame, un oiseau avec une aile."

Ecoutez, messieurs les bacheliers, et réfléchissez.

EDUCATION.

Lundi, a eu lieu, à l'amphithéâtre de l'Université Laval de Québec, l'ouverture des cours publics dont nous avons déjà parlé.

Voici les différents sujets qui seront traités pendant le cours de l'année, et les noms des professeurs:

M. le Dr. Larue, chimie appliquée à la métallurgie, et chimie appliquée à l'agriculture et à l'industrie; Rév. T. Hamel, physique et mécanique appliquées, et génie civil; Rév. B. Paquet, droit naturel; M. Langelier, économie politique; Rév. M. Beaudet, littérature grecque.

Les journaux de Québec invitent ardemment la jeunesse à suivre ces cours. Ils ont raison de le faire. Mais à notre tour, nous prions nos confrères de recueillir, dans l'intérêt du public, les enseignements précieux qui vont sortir de ces cours.

BALSAMO.

WOLFE ET MONTCALM.

Plusieurs fois déjà nos lecteurs ont lu, dans les colonnes de notre journal, le récit des événements tristes et glorieux que ce monument est chargé de commémorer. Ce monument unit, dans une même immortalité, le vainqueur et le vaincu, tous deux grands et dignes du drapeau sous lequel ils combattirent. Nos lecteurs trouveront, dans le roman que M. Marmette publie en ce moment dans l'*Opinion Publique*, le récit intéressant de ces événements.

LES JARDINS DE BERLIN.

Cette gravure représente l'intérieur d'un jardin d'hiver près de Berlin. Ce jardin d'une grande magnificence, renferme toute espèce de plantes tropicales et de fleurs exotiques.

WIESBADEN.

"On s'amuse à Bade," est un dicton bien connu en Europe. Parmi les amusements qu'on y trouve on y remarque les célèbres tables de jeu. L'établissement où elles sont, est constamment encombré d'une foule considérable. Des salles de rafraîchissement sont ouvertes, et la musique ne manque pas.

Un incendie né dimanche à 3 heures du matin, à St. Albans (Vermont) dans Lake street, a réduit en cendres toute la portion sud de cette rue, depuis le "block" Farran jusqu'à la "St. Alban's House." Quinze maisons d'habitation ont été détruites, ainsi que plusieurs magasins, entrepôts, écuries, les bureaux du *Transcript* et ceux du journal français le *Protecteur*. Les pompiers n'ont pu, faute d'eau, combattre l'incendie, qui s'est éteint de lui-même après avoir fait rage pendant cinq heures. Les pertes matérielles sont évaluées à \$300,000 et couvertes en partie par des assurances. Aucun accident n'est signalé.

FAITS DIVERS.

Il est arrivé une aventure fort désagréable à Mlle Thurston qui, durant l'été, a fait plusieurs ascensions en ballon. Partie de Watertown dans l'après-midi, elle arriva vers 7 heures au dessus d'une forêt où son aérostat descendit et s'accrocha au sommet d'un arbre. Comme il faisait déjà nuit et qu'elle ignorait complètement où elle se trouvait, elle se vit forcée de passer la nuit dans son gîte aérien. Au matin, elle déroula une corde qui lui sembla presque toucher la terre, mais après s'être laissée glisser jusqu'au bout elle découvrit que la distance qui la séparait du sol était d'au moins 20 pieds. Il n'y avait pas à balancer; notre jeune aéronaute se laissa choir, sans heureusement éprouver d'autre mal qu'une forte secousse. Elle se fraya ensuite un chemin à travers la forêt et arriva à 6 heures du matin à une ferme, où on s'empressa par une hospitalité des plus cordiales, de lui faire oublier ses contretemps.

Encore un suicide, entouré de circonstances bizarres.

On lit dans le *Phare de la Loire*.

Dernièrement, on enterrait civilement à Chablis, une jeune fille morte dans les circonstances suivantes:

Indignement abusée par son amant, qui avait promis de l'épouser, elle voulut en finir avec la vie.

Elle écrivit au jeune homme sa résolution bien arrêtée, et plaça en évidence une lettre fort touchante à sa mère qui, selon son habitude, était partie le matin pour aller travailler aux vignes; puis elle s'enferma dans une chambre, mit des tampons de linges aux fenêtres, alluma trois réchauds, se vêtit tout de blanc et se coucha sur son lit. Elle attendait la mort, et en attendant, un crayon à la main, elle notait tout ce qu'elle éprouvait:

"Je n'ai pas mal au cœur, écrivait-elle, ma tête est libre.—Des mouches noires voltigent devant mes yeux.—Les mouches ont disparu.—Les mouches de tout à l'heure sont revenues.—Je souffre; mon front brûle mes mains."

Le crayon tomba, et quand les parents revinrent le soir à la maison, ils ne trouvèrent plus que le cadavre de la jeune fille.

AFFREUX.—Une dépêche de Fisk Hill Landing, Poughkeepsie, le 15, dit qu'un petit garçon de deux ans, appartenant à la femme forte de la ménagerie de O'Brien, est mort de faim, jeudi soir. Cette dépêche ajoute que le petit malheureux avait été enfermé seul dans une chambre, les mains liées derrière le dos. Regardant par la fenêtre, il demanda un morceau de pain à la cuisinière. Cette dernière prit une échelle, y monta et lui jeta un morceau de pain sur le plancher. Il parait que la femme avait acheté l'enfant à Paris pour la somme de \$100, afin de lui donner un rôle dans la ménagerie. Le petit malheureux a été inhumé aujourd'hui. On est en mesure d'arrêter la femme.

Un acrobate américain, nommé Donaldson, a beaucoup étonné, l'autre jour, les habitants de Reading, L., en faisant une ascension dans un ballon qui, pour toute nacelle, n'avait qu'un trapèze, où s'est assis le hardi aéronaute et une ancre qui servait de lest. Lorsqu'il fut arrivé à une hauteur de 300 pieds, il commença ses évolutions gymnastiques, qui durèrent au moins un quart-d'heure, et après s'être reposé quelques secondes, il les répéta de nouveau, cette fois à une distance de trois-quarts de mille de terre.

Il vient de paraître un livre qui jette un singulier jour sur le rôle de Napoléon III à la bataille de Sedan. L'auteur est le général Wimpfen, qui prit le commandement après la blessure de MacMahon. Par trois fois, le général Wimpfen, dans cette journée, fit demander à l'empereur, même par écrit—les lettres sont là—de venir se mettre à la tête des troupes pour tâcher de faire une trouée. Napoléon III ne répondit qu'en arborant et en envoyant le drapeau blanc. Pendant ce temps, l'infanterie de marine essayait de reprendre Bazeilles. Pauvres gens!

Le soir de la bataille de Mouzon, où le 5e corps avait été détruit, Napoléon III, assure également le général Wimpfen, s'occupait de sa cassette particulière et télégraphiait que l'engagement n'avait pas été sérieux.

Le livre du général Wimpfen, qui est l'œuvre d'un homme de cœur, avance, en outre, un fait grave. Son rapport, envoyé à Paris dans les premiers jours de septembre, aurait été écarté par une haute influence, pour ne pas déplaire au général Ducrot, avec lequel, pendant la bataille de Sedan, le général Wimpfen eut un conflit.

LE GÉNÉRAL CHANGARNIER.—Une dépêche dit que la santé du général Changarnier est rétablie.

C'est de la goutte que souffre l'illustre général. Il l'avait aux mains lors de la dernière bataille qui eut lieu devant Metz, et elle fut l'occasion d'une scène qui appartient à l'histoire de la campagne du Rhin.

Le général ne tenait qu'à peine les rênes de son cheval, et la malheureuse bête ne faisait que pirouetter sur elle-même. A plusieurs reprises, le général la ramena, et toujours elle lui échappait et revenait à son pivotage. Lassé, on entendit alors Changarnier s'écrier:

"Maréchal-des-logis, prenez la bride de mon cheval; c'est de face que je veux être tué par l'ennemi."

Noble parole et bien française et qui partait, non pas seulement des lèvres, mais encore du cœur de celui que M. Thiers a appelé "la plus belle âme militaire de notre pays."

L'occupation prussienne produit assez de drames; sachons-lui gré de nous avoir donné une comédie.

L'autre jour, une noce s'abattait sur Saint-Denis. On dina, on courut les champs, enfin on finit par s'installer dans un jardin, où les hommes se mirent à boire de la bière, tandis que les femmes chantaient et dansaient des danses rondes.

Mais on avait oublié les Prussiens et leurs règlements. Tout à coup une patrouille surgit qui met la noce tout entière au violon, ni plus ni moins que dans la "Mariée du Mardi-Gras." Et, pour compléter la ressemblance, les hommes furent mis d'un côté, tandis que les dames étaient incarcérées de l'autre.

La pauvre mariée fondait en larmes, dit le *Mon teur*, et trouvait peu amusante sa nuit de noces. Le marié tempérait.

Heureusement qu'une bonne âme vint conter l'aventure au commandant de place qui, quelque Prussien qu'il pût être, fut attendri et fit immédiatement remettre en liberté la noce, à laquelle on intima l'ordre de quitter Saint-Denis.

Elle ne se le fit pas dire deux fois.

Un fermier de l'Ouest a donné à sa fiancée un petit moulin en argent.

Un père de famille du Maine a présenté au fiancé de sa fille, la veille du mariage, un compte pour quatre ans de pension de sa fille durant le temps où ils avaient été engagés ensemble.

NAINSANCE.

En cette ville, samedi soir, le 23 courant, la dame de Ls. de Narbonne Lara, un fils.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE VII.—Suite.

Quelques fois ses sanglots se changeaient en cris spasmodiques et sa douleur se réveillait plus intense, comme le feu d'un brasier auquel on jette un nouvel aliment. C'est qu'alors il songeait que le matin même, il la pressait contre son cœur, sa belle fiancée qui frémissait sous son étreinte ardente. C'est que les gais rêves d'avenir qu'il faisait alors, revenaient maintenant, par volées, croasser sur son malheur et lui jeter le cri sinistre entendu par un poète malheureux dans une heure d'amer délaissement :

"Never! o never more!"

Une fois, il essaya de relever la tête pour s'assurer si réellement elle était bien morte, celle qui lui disait à l'aurore si riante de ce funeste jour : Raoul, je t'aime!

Mais à peine l'eut-il envisagée, qu'il fut pris d'une nouvelle crise.

Eperdu de souffrance, exalté par la douleur, il colla ses lèvres brûlantes sur la bouche glacée de la morte. Puis, sentant que le délire lui montait en bouillonnant jusqu'au cerveau, il s'arracha de ce baiser suprême et sortit en courant comme un fou.

Voyons maintenant ce qui était arrivé à Mlle de Rochebrune, après que Raoul l'avait quittée à l'entrée de la rue du Palais.

Quand la déclivité de la côte lui eut caché son fiancé, elle continua de longer la rue Saint-Jean et se dirigea vers la rue Couillard en gagnant les remparts de l'est.

Encore convalescente, énermée par les angoisses et les fatigues de la nuit, brisée par la course à cheval qu'elle venait de faire, Berthe avait ressenti une faiblesse extrême en mettant pied à terre.

Elle entra dans la rue Couillard en se traînant avec peine et demandant à Dieu qu'il lui donnât la force d'atteindre le logis de sa parente.

Le sang bourdonnait dans ses tempes et ses muscles détendus lui refusaient leur secours. Elle sentait ses jambes se dérober sous elle à chaque pas.

Elle allait cependant entrer dans la côte de Léry, qui termine la rue Couillard à angle droit, lorsqu'elle se trouva soudain face à face avec un homme qui descendait en toute hâte.

A peine eut-elle envisagé cet homme, qu'elle jeta un grand cri et s'affaissa mourante au milieu de la rue.

Celui dont la vue seule l'avait ainsi foudroyée, c'était Bigot.

L'intendant, anxieux du résultat de sa trahison, avait passé la nuit dans le logis désert de Mme Péan, qui était absente de la ville avec tous ses serviteurs depuis le commencement du siège. La maison de la dame était située, comme on sait, dans la rue Saint-Louis et dominait de beaucoup les remparts de l'ouest, alors très-peu élevés; de sorte que de l'étage supérieur l'on avait vue sur la partie des plaines d'Abraham, qui avoisine la ville.

Bigot s'était rendu dans l'appartement le plus élevé, du côté de la campagne, et s'était mis en faction, à la fenêtre, dès le milieu de la nuit.

Vers une heure du matin, il avait entendu, venant du Foulon, des coups de feu qui grondait sourdement à distance. Mais la nuit était encore trop noire pour qu'il y pût voir quelque chose.

Durant plus d'une heure il prêta l'oreille à la fusillade, qui finit par s'éteindre et cesser tout à fait.

Qui saura jamais les angoisses honteuses du traître tandis que sa face blême, sortie de la fenêtre ouverte, se penchait dans l'ombre pour aspirer, avec l'air frais de la nuit, les premières effluves du malheur qu'il préparait au pays depuis si longtemps? Qui nous dira les tempêtes qui soulevèrent sa poitrine pendant les trois heures que ses yeux hagards voulurent percer les ténèbres pour y trouver l'indice de notre honte et du succès de son infamie?

La nuit, cependant, fuyait peu à peu devant l'aurore qui, victorieuse, envahissait la campagne en refoulant l'obscurité.

Dès le premier reflet de jour pâle qui vint éclairer la plaine, Bigot la scruta d'un regard avide. Mais il ne vit rien; car le renflement de la colline qui s'élève à quelques arpents de la porte Saint-Louis s'interposait entre lui et l'armée anglaise, dès lors rangée en bataille au pied de la déclivité qui commence auprès de la prison neuve. Bigot, qui s'était imaginé que les ennemis tenteraient de surprendre la ville s'ils réussissaient à s'emparer des hauteurs de la falaise du Foulon, fut consterné de ne point voir les Anglais apparaître près des murs.

Pendant plus d'une heure, son œil terne resta fixé sur le mamelon de verdure qui traçait sa ligne onduleuse sur le ciel rosé du matin, mais vainement. L'Anglais ne se montra pas.

—Aurait-ils été repoussés? se dit l'infâme, qui déplorait déjà l'inutilité de sa trahison.

Il était quatre heures.

Tout à coup, il entendit le son des clairons qui donnaient l'alarme. Ces cris stridents du cuivre venaient de la porte Saint-Jean.

Il bondit sur ses pieds et descendit les escaliers quatre à quatre pour aller voir ce qui se passait au-dehors.

Après avoir fait quelques pas dans la rue Saint-Louis, il la quitta aussitôt pour s'engager dans les rues Sainte-Anne et du Trésor. Il déboucha en courant dans la rue Buade, longea la cathédrale et traversa la grande place de l'église.

Mais il ne rencontrait personne. Son excitation était si grande qu'au lieu de descendre la rue de la Fabrique, ainsi qu'il en avait d'abord l'intention, il continua d'avancer tout droit dans la rue de Léry.

Quand il reconnut son erreur, il avait descendu la moitié de la côte.

Il s'arrêta une seconde.

—Bah! pensa-t-il, ce n'est pas la peine de remonter. Continuons. Je vais prendre la rue Couillard.

C'était la fatalité qui le poussait ainsi. Comme il tournait le second coin de rue qui s'offre à sa gauche, il aperçut Mlle de Rochebrune à dix pas de lui.

—Mordieu! s'écria-t-il, comment se fait-il que les Anglais l'aient laissée s'envoler sans m'en prévenir!

Il fit deux pas au-devant de la pauvre enfant, qui s'affaissa morte d'effroi.

Elle le redoutait et le haïssait tant cet homme, que sa présence inattendue avait arraché soudain à Berthe le peu de force et de vie qui lui restait encore.

Bigot s'arrêta près de la jeune fille étendue sans mouvement au milieu de la rue.

—Que faire? dit-il en se frappant le front. Mais il n'eut pas le temps de délibérer d'avantage, car l'alarme jetée dans la ville y courrait comme une trainée de poudre à laquelle on met le feu.

Déjà les miliciens et les bourgeois sortaient de leurs maisons, et de toutes parts des clameurs confuses s'élevaient.

—Faisons! pensa Bigot. On ne doit pas me voir ici, et d'ailleurs, la belle n'étant qu'évanouie, je la retrouverai bientôt.

Il venait à peine de disparaître au premier détour de la rue qu'un petit groupe de miliciens qui s'étaient habillés et armés à la hâte, vint se heurter sur le corps de Berthe en criant :

—Aie!
—Holà!
—Qu'est cela?
—Une femme!
—Evanouie.
—Morte!
—Attends donc que l'on voie!
—Diable! mais c'est... Mlle Rochebrune, la cousine à la vieille demoiselle Longpré qui demeure sur les remparts. On disait pourtant qu'elle était prisonnière des Anglais.
—On ne la laissera pas dans la rue?
—On a bien le temps de faire revenir cette demoiselle...

—Tut! tut! interrompit un sergent qui se trouvait avec eux, que deux d'entre vous la portent chez sa parente. Allons, Pierre et Jacques, vite, et venez nous rejoindre ensuite à la porte Saint-Jean.

Les deux hommes désignés s'exécutèrent. Au bout de quelques minutes, ils frappèrent à coups de crosse dans la porte de l'habitation de la vieille dame.

Nous renouons à peindre la douloureuse surprise qui saisit Mlle de Longpré à la vue du corps inanimé de sa parente.

D'abord, elle voulut croire que la jeune fille n'était qu'évanouie. Mais quand on eut essayé tous les moyens imaginables pour la faire revenir, et qu'on eut constaté que la malheureuse enfant ne donnait aucun signe de vie, Mlle de Longpré perdit connaissance.

Quelques voisines charitables se chargèrent d'ensevelir Berthe, qu'elles placèrent dans le salon, ou la grand'chambre, comme on disait alors.

Un tel état de torpeur suivit l'évanouissement de Mlle de Longpré qu'elle ne songea nullement à faire parvenir cette fatale nouvelle chez Raoul que, d'ailleurs, elle devait croire absent. Voilà pourquoi Beaulac était venu se heurter si brusquement contre le cadavre de sa fiancée.

Meurtri, broyé par la main d'airain du malheur qui l'étreignait avec une fureur toujours croissante depuis quelques mois, Raoul passa une horrible nuit.

Parfois, dans le paroxysme de sa douleur, il maudissait le ciel qui l'avait fait si malheureux. Ramené tantôt à de meilleurs sentiments par les bons principes qu'il devait à sa pieuse mère, morte depuis plusieurs années, il demandait pardon à Dieu des blasphèmes que lui arrachait le délire. Puis son imagination surchauffée, exaltée, lui soufflait d'ardentes prières. Alors il implorait à grands cris le Seigneur et la Vierge de rendre par un miracle la vie à sa fiancée.

Durant cette interminable nuit, dont chaque seconde enfonçait son dard dans le cœur endolori du jeune homme, Raoul pleura toutes les larmes de ses yeux. Si, au moins il eût eu à sa portée l'affection d'un parent ou d'un ami pour caresser et calmer sa souffrance. Mais il était seul, le pauvre orphelin, le triste abandonné. L'état d'agitation extrême dans lequel se trouvait la ville avait plongé chacun dans une situation analogue à la sienne. Car les victimes de la bataille comptaient bien des amis et des parents dans la capitale en deuil.

Sur le matin cependant, comme Beaulac épuisé gisait sur sa couche, abruti par la souffrance morale, il entendit des pas pesants auprès de lui. Mais il ne bougea pas.

Il sentit qu'une main rude se posait sur son épaule. Il put lever enfin la tête.

Lavigueur se tenait debout devant lui et le regardait avec une profonde commisération.

Le contact de la main loyale du seul homme qui lui fût dévoué dans le malheur, eut un effet terrible sur son organisation énermée. Si la source de ses larmes n'eût pas été tarie, Raoul aurait fondu en pleurs. Mais ses yeux, brûlés par l'insomnie et la fièvre, restèrent secs. Sa poitrine se souleva comme pour sangloter. Et cependant, ses lèvres firent vibrer un rire nerveux et strident.

—Mon Dieu! il est fou! pensa Lavigueur qui, avec un puissant effort, parvint à étouffer un sanglot convulsif.

A la dérobée, il essuya deux grosses larmes qui roulaient sur ses joues hâlées. Il comprit que pour opérer une diversion salutaire à l'exaltation douloureuse de Beaulac, il fallait donner un autre cours à l'empirement de sa passion.

—Monsieur Raoul, dit-il d'une voix tremblante. Beaulac riait toujours, mais d'un rire épouvantable.

—Monsieur Raoul, il vous faut vivre pourtant.

Le jeune homme ne semblait pas entendre.

—Savez-vous pourquoi, mon lieutenant? Le brave Canadien serrait affectueusement la main de Beaulac dans sa grosse main calleuse.

—C'est qu'il vous reste à vous venger!

Raoul ne riait plus et semblait écouter cette voix qui lui parlait, comme si elle fût venue de loin, de bien loin.

—Me venger? murmura-t-il.

—Oui, mon lieutenant, vous venger de Bigot.

—Bigot! cria Raoul.

Son œil éteint se ranima. Il grinça des dents.

—O l'être exécration, cause de tous mes maux! s'écria-t-il.

—Cause surtout de la mort de mademoiselle Berthe, reprit Lavigueur dont la voix trembla.

—Que dis-tu, Jean!

—La vérité. Ma sœur qui est mariée avec Pierre Couture, le menuisier qui demeure à côté d'ici, dans votre rue, ayant été éveillée ce matin en sursaut par les cris d'alarme que jetaient les clairons du corps de garde de la porte Saint-Jean, sauta à bas du lit pour aller regarder ce qui se passait dans la rue. Elle aperçut de la fenêtre une femme étendue sans vie devant la porte, tandis qu'un homme s'enfuyait à toutes jambes après s'être penché un instant vers la jeune femme. Cet homme, elle eut le temps de le reconnaître. C'était l'intendant. La jeune femme, mademoiselle Berthe.

Raoul poussa un cri de rage, un hurlement de bête féroce.

Il ne pouvait pas parler, il suffoquait, et tournait autour de sa chambre comme dans sa cage un lion furieux.

—Qu'ai-je fait, mon Dieu! pensa Lavigueur. Sa folie va le reprendre, pire que tantôt. Il va se tuer peut-être!

Mais Beaulac s'apaisa bientôt et venant s'arrêter en face de Lavigueur étonné de ce changement brusque, il lui dit d'une voix calme, terriblement calme :

—Oui, Jean! il faut vivre pour qu'il meure cet homme maudit! Vois-tu, Jean, c'est cette main-ci qui le tuera!

La menace était si fortement accentuée, que Lavigueur en frissonna.

—Mais, ajouta Raoul, quand j'aurai vengé Berthe, je ne vivrai pas longtemps. Lavigueur n'osa point relever ces dernières paroles.

Il était trop content du résultat obtenu.

Il passa le reste du jour avec Raoul, de peur qu'une nouvelle crise venant à s'emparer du jeune homme, ce dernier n'attentât à ses jours dans un moment de délire.

Mais, ainsi que l'avait prévu le Canadien, les idées de vengeance qu'il avait infiltrées en Beaulac avaient apaisé la frénésie de la douleur de Raoul.

Maintenant, bien qu'il fût sombre comme la pierre d'un tombeau dans une pluvieuse nuit d'automne, et qu'il ne dit pas une parole à Lavigueur pendant tout le jour que celui-ci s'astreignit à passer à côté de lui, un grand calme, voisin il est vrai d'un profond abattement, succéda à l'excitation fébrile qui l'avait précédé.

Et pourtant, comme il le retournait dans son cœur ce dard atroce que la main de l'infortune y avait enfoncé! Comme il se complaisait, durant cette lente journée, à envenimer sa blessure en la froissant sans relâche au contact de la mémoire de ses joies passées!

Enfin, quand chacune des minutes de cet interminable jour eut déchiré son âme de ses soixante aiguillons, quand la lumière du soleil eut été lassé d'éclairer son supplice, la nuit vint se pencher à son tour sur l'infortuné pour le bercer encore de la plainte irritante du souvenir.

Déjà l'obscurité descendait jusqu'au pavé des rues, lorsque Raoul se leva soudain.

—Il faut que je sorte, dit-il à Lavigueur.

—Pardonnez-moi, mon lieutenant, mais où allez-vous donc?

—La voir.

—Me permettez-vous, monsieur Raoul, de la

revoir aussi? N'a-t-elle pas été mon enfant durant toute une année?

Beaulac tendit la main au Canadien.

—Viens, dit-il.

Ils sortirent tous deux, et se dirigèrent silencieusement du côté de la petite maison des remparts.

Ils entrèrent chez Mlle de Longpré. Rien n'était changé dans la grand'chambre. Les draps blancs pendaient toujours le long des murailles comme de larges pans de marbres funéraires. Deux cierges brûlaient encore à la tête du lit sur lequel la blanche morte dormait dans la suprême immobilité. A côté d'elle, deux vieilles femmes priaient à genoux. Seulement, à gauche de l'estrader, appuyé sur deux chaises s'élevait un cercueil béant et noir.

Beaulac s'avança lentement, mais d'un pas ferme. Lavigueur le suivait; ses jambes tremblaient sous lui.

Arrivé à côté du lit, Raoul inclina ses deux genoux vers la terre et contempla l'être adoré que la tombe allait engloutir.

Derrière lui, Lavigueur, aussi à genoux, pleurait la figure perdue dans ses deux mains.

Pas une larme ne mouillait l'œil fixe de Raoul. Aucun muscle ne tressaillait dans son visage immobile et pâle comme une figure de cire.

Les deux vieilles femmes avaient cessé de murmurer leurs prières et l'on n'entendait plus que les sanglots étouffés de Lavigueur, avec, au dehors, les tintements lugubres d'une cloche qui sonnait les glas d'un mort.

Soudain, Raoul étendit le bras droit au-dessus du front de son amante, et d'une voix creuse, sépulchrale :

—Berthe de Rochebrune, dit-il, ma fiancée devant les hommes et devant Dieu, je jure, moi, Raoul de Beaulac, que tant qu'un souffle de vie m'animera, je n'aurai d'autre désir, d'autre but que de châtier de mort l'infâme qui a causé la tienne. Alors, et seulement quand j'aurai tué cet homme, comme il ne me restera plus qu'à te rejoindre au ciel, je supplierai Dieu de m'envoyer au cœur la première balle du combat où j'accourrai au-devant de cette mort aimée, qui seule peut maintenant nous réunir!

Il dit et pencha sa figure sur le visage froid de la trépassée.

Quand ses lèvres touchèrent dans le baiser d'adieu le front de son amante, Raoul crut que son cœur allait éclater dans sa poitrine. Pendant un instant, il se sentit mourir.

Mais les dernières paroles du serment qu'il venait de proférer bruissaient encore à son oreille. Aussi comprima-t-il sa douleur en lui-même comme dans un réseau d'airain.

Pour venger Berthe, il fallait vivre, et pour vivre il devait vaincre la souffrance.

Il se releva, fit deux pas vers la porte, se retourna, revint vers Berthe, la baisa une seconde fois au front, avec autant de respect qu'il eût porté aux reliques d'un martyr, et sortit brusquement.

Lavigueur le suivit en s'appuyant aux murailles pour ne point tomber. Lui, dont la force physique était double de celle du gentilhomme, était pourtant plus faible dans une lutte corps à corps avec la douleur morale.

La cloche tintait toujours au-dessus de la ville et ses vibrations funèbres se traînaient lentement sur la brise nocturne.

—Mon Dieu! que cette cloche me fait mal! murmura Raoul en reprenant d'un pas fiévreux le chemin de son logis.

—Elle sonne les funérailles du général Montcalm, dit Lavigueur pour changer le cours des pensées de Beaulac.

—Quoi, le général est mort!

—Oui, la nuit passée, monsieur Raoul. On l'enterre ce soir aux Ursulines.

—Il est bien heureux, lui! répartit Beaulac d'une voix sourde. (1)

Le sang-froid dont Raoul avait fait preuve en présence du corps inanimé de son amante, commençait pourtant à se fondre au contact du feu de sa douleur. La réaction se faisait déjà et le sang bourdonnait dans ses tempes, surchauffé par la fièvre.

Quand ils arrivèrent devant la demeure du lieutenant, Lavigueur s'arrêta pour le laisser entrer.

—Non! non! j'étoufferais! cria Raoul. Il me faut de l'air! Et comme l'insensé qui semble chercher instinctivement partout sa raison absente, Beaulac continua d'errer par les rues sombres et désertes sans savoir où il allait.

La cloche du monastère pleurait toujours et le vent de la nuit balançait sa plainte monotone au-dessus de la ville silencieuse et morte.

Raoul tourna le coin de la rue Couillard et remonta la rue de la Fabrique.

Au fond de la grande place se dressaient les hautes murailles de la cathédrale en ruine. Le toit s'était effondré dans les flammes, le ciel apparaissait librement à travers les vitraux du portail et les fenêtres défoncées de la nef. Du clocher élevé, il ne restait plus que la lourde tour du beffroi, au-dessus de laquelle se levait en ce moment le disque de la lune, si brillant, si mystérieux et si grand, qu'on aurait cru voir l'œil de Dieu errer sur les décombres de son temple dévasté.

La suite au prochain numéro.

(1) "Montcalm rendit le dernier soupir le matin du quatorze septembre, et fut enterré le soir du même jour, à la lueur des flambeaux, dans l'église des religieuses ursulines, en présence de quelques officiers, dans une fosse faite le long du mur par le travail de la bombe." M. Garneau.

A PRÊTER.

\$20,000 sur Propriétés de Ville ou de Campagne. S'adresser à L. BEDARD, Notaire. No. 10 Rue St. Jacques.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné endossées "Soumissions pour le Canal Welland" seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 25ème jour d'Octobre prochain, pour l'exécution des ouvrages suivants sur le

CANAL WELLAND:

- 1er. Construction d'un quai, et le creusement du Havre du Port Dalhousie. 2nd. Eclairer le Banc Est du "Deep Cut" entre Allanburgh et Port Robinson. 3me. Creuser et élargir le Havre au Port Colborne. On peut voir les plans et spécifications à ce Bureau et au Bureau du Canal Welland, Ste. Catherine (où l'on peut obtenir des formes de soumissions) et après MIDI, le 10ème jour d'Octobre prochain. Les signatures de deux personnes solvables, qui devront être suretées pour la due exécution du Contrat devront être attachées à chaque soumission. Le Département ne s'oblige pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics. Ottawa, 16 Septembre, 1871. 2-39c



Corporation de Montreal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Maire, les Echevins et Citoyens de la Cité de Montreal, feront application au Parlement, à sa prochaine session, pour amender les divers actes incorporant la Cité de Montreal, dans la vue d'étendre l'autorité et les pouvoirs conférés par ces divers actes à la Corporation de la Cité de Montreal, et d'accorder de nouveaux pouvoirs et autorité additionnelle, à la dite Corporation; et particulièrement que la dite Corporation soit, entre autres choses, autorisée à changer le mode de votation pour les électeurs dans les cas de subventions aux Chemins de Fer, &c.; pour amender les dispositions de la loi concernant le Parc; pour étendre les limites de la Cité; pour régler les engins à vapeur, les bouilloires et la construction des bâtisses; pour rappeler les dispositions de la loi qui imposent au Trésorier de la Cité l'obligation de tenir des livres et des comptes séparés pour le Département de l'Aqueduc; pour réduire le temps accordé pour l'élection des Membres du Conseil de la Cité, etc.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Hôtel-de-Ville, Montréal, 25 Sept. 1871, 2-39a

\$30,000 VALANT

EN HARDES FAITES DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTÉS A 20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ. L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC. A DES PRIX TRES MODERES R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST. JOSEPH. Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude 2-39z

LES CLASSES DU SOIR

SOUS LE CONTROLE DE L'Institut des Artisans Canadiens Sont maintenant ouvertes L'ECOLE ST. JACQUES Coin des Rues St. Catherine et St. Denis; à L'ACADEMIE DE M. MAUFFETTE, 507, Rue St. Joseph, Coin de la Rue Guy; à L'ACADEMIE DE M. MARTINEAU, RUE FULLUM.

Ces classes se font tous les soirs (le samedi excepté), de 7 heures à 9 heures. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de les suivre sans payer. Pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes écoles, et de payer la faible contribution D'UNE PIASTRE POUR TOUTE L'ANNEE. Voici les matières qui sont enseignées dans ces classes:

- 1o. De mis les lettres, jusqu'à la lecture courante, en anglais et en français; 2o. Lecture perfectionnée en français et en anglais; 3o. Arithmétique (depuis les chiffres jusqu'aux progressions géométriques inclusivement); 4o. Eléments de la Grammaire française et de la Grammaire anglaise; 5o. Traduction de l'anglais en français et du français en anglais; 6o. Tenu des Livres (partie simple et partie double); 7o. Dessin linéaire et éléments de mesurage. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont aussi le droit de suivre gratuitement les cours de dessin établis par la Chambre des Arts et Manufactures dans la bâtisse Pratt, No. 75, Rue St. Jacques. Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ses classes du soir, et commencez à les fréquenter dès à présent. C. D. THERIAULT, Secrétaire de l'Institut des Artisans Canadiens.

ROBERT MITCHELL, POSEUR D'AFFICHES, 202, RUE OTTAWA.

LES ORDRES laissés dans aucun des Bureaux de Journaux seront promptement exécutés. 2-34i

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52z

LIBRAIRIE ET DEPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS,

PHOTOGRAPHE. COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOCHEUR.) Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance. Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au Bureau du Canadian Illustrated News, Beaufort, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tt

A. BELANGER



MAGASIN DE MEUBLES 276, Rue Notre-Dame MONTREAL. 2-25zz

NOUVELLES PUBLICATIONS.

LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ PAR LES PROTESTANTS. Petit in-8 de 500 pages. Par l'Abbé C. GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin, Ouvrage revêtu de l'approbation de S. G. L'ÉVÊQUE D'OTTAWA. PRIX: - - - - - \$1.00

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE

ET FLORE DU CANADA. 62 pages de texte et 31 pages de gravures. PAR L'Abbé J. MOYEN, S.S., Professeur de Sciences Naturelles au Collège de Montréal.

LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES, COUVENTS, ECOLES, ACADEMIES.

Prix, cartonné: - - - - - \$0.40 " " la douzaine - - - - - 4.00 Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec. En gros seulement par l'Éditeur, GEORGE E. DESBARATS, Montréal. 2-32tf

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIS RESPECTABLES. 2-33zz

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 528, Rue Craig. 2-18zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 8 Septembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES. Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada. SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871. GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

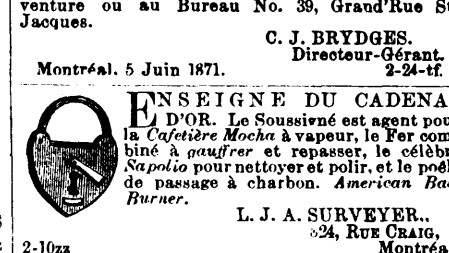
Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit: ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M. Express de Nuit do do do 9.00 P.M. Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 5.00 P.M. Train Mété do do do 11.00 A.M. Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST. Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup. 8.30 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central. 3.45 P.M. Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain. 4.00 P.M. Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées. Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE", laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret. Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M. La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c. On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 2-24-tf

Montréal, 5 Juin 1871. ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à souder et repasser, le célèbre Sapolio pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon, American Base Burner. L. J. A. SURVEYER., 24, RUE CRAIG, Montréal. 2-10zz

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaies à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24zz



LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. E T A B L I E 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc. —AUSSEI— On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-liers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaillé, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins. CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centins. N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. —AUSSEI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance. NOUVEAUTE! CARTES JACQUES - CARTIER Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES, Par HENRI LASSERRE, Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24zz (Établi en 1859.)

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.